

**RAPPORT ANNUEL**  
**31.12.22**

# R-CO WM STRATEGIC VALUE

## **SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
publique de droit belge à compartiments multiples  
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements  
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

# SOMMAIRE

<b>1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1.2 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>6</b>
1.2.1 . Informations aux actionnaires	6
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	9
<b>1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.22</b>	<b>11</b>
<b>1.4 . BILAN GLOBALISE</b>	<b>16</b>
<b>1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE</b>	<b>17</b>
<b>1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION</b>	<b>18</b>
1.6.1 . Résumé des règles	18
1.6.2 . Taux de change	19
<b>2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT CALAMANE</b>	<b>20</b>
<b>2.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>20</b>
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	20
2.1.2 . Cotation en bourse	20
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	20
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	21
2.1.5 . Distributeurs	21
2.1.6 . Indice et benchmark	21
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	22
2.1.8 . Politique future	22
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque et de rendement	22
<b>2.2 . BILAN</b>	<b>23</b>
<b>2.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>24</b>
<b>2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>25</b>
2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.22	25
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	26
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	27
2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	27
2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	28
2.4.6 . Performances	28
2.4.7 . Frais	29
2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	29
<b>3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GEMMA</b>	<b>31</b>
<b>3.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>31</b>
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	31
3.1.2 . Cotation en bourse	31
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	31
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	32
3.1.5 . Distributeurs	32
3.1.6 . Indice et benchmark	32
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	32
3.1.8 . Politique future	33
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque et de rendement	33
<b>3.2 . BILAN</b>	<b>34</b>
<b>3.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>35</b>
<b>3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>36</b>
3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.22	36
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	37
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	39
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	39
3.4.5 . Performances	39
3.4.6 . Frais	40

3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	40
<b>4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT MILA PROTOCOLE</b>	<b>42</b>
<b>4.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>42</b>
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	42
4.1.2 . Cotation en bourse	42
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	42
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille	43
4.1.5 . Distributeurs	43
4.1.6 . Indice et benchmark	44
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	44
4.1.8 . Politique future	44
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque et de rendement	44
<b>4.2 . BILAN</b>	<b>46</b>
<b>4.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>47</b>
<b>4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>48</b>
4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.22	48
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	49
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	50
4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	50
4.4.5 . Performances	51
4.4.6 . Frais	51
4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	52
<b>5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM LT GROWTH</b>	<b>53</b>
<b>5.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>53</b>
5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	53
5.1.2 . Cotation en bourse	53
5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	53
5.1.4 . Gestion financière du portefeuille	54
5.1.5 . Distributeurs	54
5.1.6 . Indice et benchmark	54
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	54
5.1.8 . Politique future	55
5.1.9 . Indicateur synthétique de risque et de rendement	55
<b>5.2 . BILAN</b>	<b>57</b>
<b>5.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>58</b>
<b>5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>59</b>
5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.22	59
5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	61
5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	62
5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	62
5.4.5 . Performances	62
5.4.6 . Frais	63
5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	64

# 1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

## 1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

---

### Siège de la SICAV

Avenue du Port, 86C bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique

### Date de constitution de la SICAV

23 mai 2013

### Conseil d'administration de la SICAV

#### Président

- Madame Anne-Sophie Eymeoud, Managing Director de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel SCS, établissement de crédit de droit français.

#### Administrateurs

- Monsieur Jean-François Piraud, Managing Director, Rothschild Martin Maurel SCS, établissement de crédit de droit français ;
- Monsieur Alexandre Dubois, Project Management Officer de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel SCS, établissement de crédit de droit français ;
- Monsieur Xavier de Laforcade, Associé-Gérant au sein de Rothschild Martin Maurel, SCS, établissement de crédit de droit français ;
- Monsieur Jean van Caloen, Administrateur indépendant ;
- Monsieur Alexandre Deveen, Administrateur indépendant.

### Personnes physiques chargées de la direction effective

- Monsieur Jean-François Piraud, Managing Director, Rothschild Martin Maurel SCS, établissement de crédit de droit français ;
- Monsieur Alexandre Dubois, Project Management Officer de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel SCS, établissement de crédit de droit français.

### Type de gestion

Sicav ayant désigné une société de gestion d'organismes de placement

Dénomination : Rothschild & Co Asset Management Europe

Forme juridique : Société en commandite simple

Siège : 29, avenue de Messine – 75008 Paris - France

Constitution : 23.12.2016

Durée : 22.12.2115

Composition de la Gérance de la société de gestion :

RAM Gestion, SAS : Associé-Gérant

Didier Bouvignies : Associé-Gérant

Pierre Baudard : Associé-Gérant

Pierre Lecce : Gérant

Commissaire titulaire de la Société de gestion : Cailliau Dedout et Associés

Commissaire suppléant : KPMG SA

Capital souscrit et libéré : 1.818.181,89 euros entièrement libéré

### Commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, 1930 Zaventem dont le représentant permanent est Monsieur Maurice Vrolix

### Promoteur

Rothschild & Co Asset Management Europe, Avenue de Messine 29, 75008 Paris

### Dépositaire

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS Bank agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, **CACEIS Bank, Belgium Branch**, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736.

## **R-CO WM STRATEGIC VALUE**

CACEIS Bank, Belgium Branch a été désignée par la Sicav comme dépositaire aux termes d'un contrat de dépositaire daté du 22 novembre 2021, tel que modifié au fur et à mesure (le « Contrat de dépositaire » ou « Depositary Agreement ») conformément aux règles relatives aux OPCVM et autres dispositions légales applicables.

Les investisseurs peuvent consulter, sur demande auprès du siège de la Sicav, le Contrat de dépositaire afin de mieux comprendre et connaître les obligations et responsabilités du Dépositaire.

### **Gestion financière du portefeuille**

Rothschild & Co Asset Management Europe, Avenue de Messine 29, 75008 Paris  
Rothschild & Co Asset Management Europe a sous-délégué la gestion du portefeuille :

- Du compartiment Calamane : à CA Indosuez Gestion, 17 rue du docteur Lancereau, 75008 Paris et à Rothschild Martin Maurel, 29 Avenue de Messine, 75008 Paris
- Des compartiments R-co WM LT Growth et Mila Protocole : à Rothschild Martin Maurel, 29 Avenue de Messine, 75008 Paris

### **Gestion administrative et comptable**

CACEIS Bank, Belgium Branch SA, Avenue du Port, 86C bte 320, 1000 Bruxelles

### **Service financier**

CACEIS Bank, Belgium Branch SA, Avenue du Port, 86C bte 320, 1000 Bruxelles

### **Distributeur(s)**

Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel SCS, établissement de crédit de droit français

### **Liste des compartiments et des classes d'actions**

- R-co WM LT Growth – Classe C
- Gemma – Classe C
- Calamane – Classe C
- Mila Protocole – Classe C

La description des différentes classes est mentionnée au prospectus.

## 1.2 . RAPPORT DE GESTION

### 1.2.1 . Informations aux actionnaires

Sicav publique à compartiments multiples, qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

#### Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des Sociétés et des associations

##### Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Les facteurs de risque, qui sont également décrits dans le prospectus, peuvent être détaillés comme suit :

Type de risque	Définition concise du risque	R-co WM LT Growth	Gemma	Calamane	Mila Protocole
Risque de marché	Risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de crédit	Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Moyen	Faible	Faible	Faible
Risque de dénouement	Risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change	Risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de conservation	Risque de perte des actifs détenus par un dépositaire/sous-dépositaire	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de capital	Risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	(1)	(1)	(1)	(1)
Risque de performance	Risque pesant sur la performance	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de flexibilité	Manque de flexibilité du produit même et les restrictions limitant la possibilité de passer à d'autres fournisseurs	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque d'inflation	Risque lié à l'inflation	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié à des facteurs externes	Incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal	Faible	Faible	Faible	Faible

## R-CO WM STRATEGIC VALUE

Risque de contrepartie	Risque de défaillance des contreparties lorsque le compartiment a recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré)	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de durabilité	Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs.	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

(1) Le compartiment ne bénéficie pas d'une protection ou d'une garantie de capital.

### Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Rien à signaler.

### Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Rien à signaler.

## **Politique de rémunération**

### Au niveau de la société de gestion

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

## R-CO WM STRATEGIC VALUE

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants <sup>(1)</sup>)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire de situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

<sup>(1)</sup> : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par Rothschild & Co Asset Management Europe sont les suivants :

<b>R&amp;Co Asset Management Europe</b> <b>Exercice 2022</b>	<b>Nombre de</b> <b>collaborateurs</b>	<b>Rémunération</b> <b>Totale</b>	<b>Rémunération</b> <b>Fixe</b>	<b>Rémunération</b> <b>Variable</b>
<b>Population Totale</b>	<b>146</b>	<b>16,90</b>	<b>11,06</b>	<b>5,85</b>
<b>Population Régulée au titre de</b> <b>AIFM/UCITS</b>	<b>36</b>	<b>8,08</b>		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>27</i>	<i>6,58</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>9</i>	<i>1,50</i>		

*Données en millions d'Euros, bruts non chargés*

*Effectifs en ETP*

### Au niveau de la Sicav

*Octroi des rémunérations et autres avantages (art. 213/3 de la loi)*

#### Commissions et frais

Le tableau des « commission et frais » repris dans la fiche propre à chaque compartiment au sein du prospectus de la SICAV reprend les différentes rémunérations et frais applicables. Il y a lieu de distinguer :

- Les commissions et frais non récurrents supportés par l'investisseur.
- Les commissions et frais récurrents supportés par chaque compartiment.
- Les commissions et frais récurrents supportés par la SICAV.

#### Frais supportés par la SICAV

La SICAV supporte l'éventuelle rémunération octroyée aux administrateurs et aux personnes physiques chargées de la direction effective.

Actuellement, seuls les deux administrateurs indépendants sont rémunérés, cette rémunération étant fixe et s'élevant pour chacun à 5.000 euros par an. En effet, les personnes chargées de la direction effective ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration exercent leur mandat à titre gratuit.

#### Autres avantages

Aucun autre avantage n'est octroyé par la SICAV.

Aucune commission de surperformance n'est actuellement prélevée par la SICAV.

## R-CO WM STRATEGIC VALUE

### *Principe de calcul de la rémunération*

La rémunération fixe octroyée aux administrateurs indépendants est déterminée en lien avec l'exercice de leurs fonctions, indépendamment des performances du secteur (art. 213, alinéa 1, 5° de la loi).

Aucune rémunération variable n'est versée à ce jour aux administrateurs indépendants. Si le Conseil d'Administration devait décider de l'octroi d'une rémunération variable, celle-ci serait fixée conformément à l'article 213/2, alinéa 1 de la loi.

### *Autres règles applicables*

La SICAV ne dispose pas de collaborateurs utilisant des stratégies de couverture personnelle ou des assurances liées à la rémunération ou à la responsabilité pour contrecarrer l'incidence de l'alignement sur le risque incorporé dans ses conventions de rémunération (art. 213/2, alinéa 1, 17° de la loi).

Etant donné la structure actuelle de la SICAV, aucun régime particulier n'est applicable dans les cas suivants :

- En cas de résiliation anticipée d'un contrat (art. 213/2, alinéa 1, 11° de la loi).
- En matière de pension (art. 213/2, alinéa 1, 16° de la loi).

### *Mise à disposition de la politique de rémunération*

Un exemplaire papier de la politique de rémunération est mis gratuitement à disposition des participants de la SICAV sur simple demande au siège de la SICAV.

## **Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Non applicable

### **Mécanisme de gestion du risque de liquidité : *Redemption gates***

La Sicav peut recourir pour l'ensemble des compartiments à des procédés spécifiques lui permettant de faire face de manière adéquate au risque de liquidité. En particulier, la Sicav pourra, en application de l'article 198/1 de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012, décider de n'exécuter que partiellement des ordres des actionnaires sortants lorsque la variation négative du solde du passif du compartiment pour un jour donné dépasse pour le jour concerné 10% de la valeur nette d'inventaire.

La suspension concerne uniquement la partie des demandes de rachat qui excède ce seuil et sera appliquée dans la même proportion à toutes les demandes de sortie affectées par le mécanisme. La mesure de suspension de l'exécution des demandes de rachat a un caractère provisoire et se décide jour par jour.

Les participants concernés sont informés individuellement dans les plus brefs délais de la suspension de l'exécution des demandes de rachat, le cas échéant par l'intermédiaire de leur distributeur. A cette occasion, la Sicav communique également les informations utiles pour permettre aux participants, le cas échéant, de révoquer l'ordre concerné.

L'exécution des rachats suspendus est reporté à la première valeur nette d'inventaire après la suspension.

Cette décision de suspension sera publiée sur le site de l'association belge des asset managers : <http://www.beama.be/fr>.

Une politique d'application de ce mécanisme est disponible sur demande au siège de la Société de Gestion.

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Durant la période du présent rapport, aucun compartiment n'a été concerné par ce mécanisme.

### **Droit de vote**

Dans la mesure où il n'est pas autrement disposé par la loi ou les statuts, les décisions au cours d'une Assemblée Générale des actionnaires de la SICAV dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votant. Les décisions relatives au compartiment seront également prises, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les statuts, à la majorité simple des actionnaires du compartiment concerné présents ou représentés et votant.

D'une manière générale, des assemblées générales peuvent se tenir pour chaque compartiment, dans les mêmes conditions que pour les autres Assemblées Générales.

Lorsque les actions sont de valeur égale, toute action entière donne droit à une voix. Lorsque les actions sont de valeur inégale, toute action entière confère de plein droit un nombre de voix proportionnel à la partie du capital qu'elle représente, en comptant pour une voix l'action représentant la quotité la plus faible; il n'est pas tenu compte des fractions de voix.

### 1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Un semestre à l'image de l'année, sous le signe de l'inflation – De façon très symbolique, les marchés financiers ont surtout évolué au gré des anticipations de comportement des principales Banques centrales face aux évaluations de la vigueur des poussées inflationnistes.

Ainsi, de début juillet à mi-août, l'ensemble des places boursières a connu une période de nette reprise sous l'impulsion combinée de publications de résultats d'entreprises (du deuxième trimestre) globalement au-dessus des attentes et, d'autre part, des espoirs d'accalmie des Banques centrales occidentales dans leur démarche de remontée des taux directeurs. C'était sans compter la détermination affichée des principaux Banquiers centraux, Jerome Powell en tête, lors du *symposium* de Jackson Hole : pour contrer les effets historiques de la poussée inflationniste actuelle (en partie due au conflit Russie-Ukraine, aux goulets d'étranglement et aux confinements récurrents en Chine).

Dans le but affirmé de réduire la demande des consommateurs pour éviter la formation d'une boucle salaires-prix, les Banques centrales décident donc de travailler à réduire rapidement l'intensité de la demande. Ce faisant, elles fragilisent de façon prononcée le segment immobilier (hausse historique des coûts de financement), celui de la consommation (renégociations hypothécaires aux Etats-Unis) et celui de l'investissement (hausse générale du coût de la dette).

Cette fin d'année reste ainsi marquée par la poursuite du durcissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, avec un rythme de remontée des taux directeurs qui continue d'être historiquement soutenu : en quelques mois les *Fed funds* américains ont ainsi augmenté de 3,5% et bouleversent les références de valorisation de toutes les classes d'actifs ! Derrière cette petite révolution émergent au moins deux opportunités nouvelles : la possibilité de placer des liquidités « court terme » à des rémunérations intéressantes et celle de pouvoir à nouveau investir sur des supports obligataires avec des espérances de rendement significatives (de l'ordre de 5 à 8%) tant sur le marché européen que sur son homologue américain.

L'actualité internationale, toujours préoccupée par la situation ukrainienne et ses multiples répercussions (déstabilisation européenne, prix des matières premières, fourniture de gaz, etc.), se concentra avec attention sur le XX<sup>ème</sup> congrès du Parti Communiste Chinois lors du mois d'octobre et sur les premières mesures d'assouplissement de la politique « zéro-covid » en décembre. Si l'ensemble des mesures prises lors du congrès ne s'avèrent pas particulièrement porteuses pour les marchés de capitaux chinois, la perspective d'une réouverture moins contrainte de la seconde économie mondiale fut accueillie avec enthousiasme par les grandes gestions mondiales et les actions sensibles à la situation chinoise délivrent, globalement, des performances supérieures à celles de leurs pairs sur ce dernier trimestre de l'année.

P.I.B. Au tournant de l'année 2023, les principales préoccupations des investisseurs pourraient se résumer à ces trois lettres qui, exceptionnellement, signifieraient Pivot, Inflation et Banques centrales ! En effet, les intervenants de marchés sont attentifs à tout signe avéré de ralentissement dans les données d'*Inflation*, qui permettrait d'espérer un terme prochain dans le processus de durcissement monétaire mené par les grandes *Banques centrales* et aboutir ainsi au fameux point *Pivot* qui marquerait le début probable d'une nouvelle phase d'assouplissement des conditions monétaires. Ainsi, paradoxalement, les marchés financiers ont réagi positivement à toutes publications indiquant un ralentissement d'activités et négativement lorsqu'elles montraient une certaine dynamique !

Dans ce contexte, au 30 décembre, presque toutes les classes d'actifs accusent des reculs significatifs sur l'année. Sur les marchés actions les indices internationaux (MSCI World, devises locales) restent en retrait avec une performance négative à -19,5%. Géographiquement, l'Eurostoxx 50 affiche un recul de près de -11,7%. Aux États-Unis, les valeurs « technologiques » poursuivent leur retrait et affichent une perte de près de -33,1% (Nasdaq, USD), tandis que l'indice phare outre-Atlantique, le S&P500, se replie de -19,4% sur la même période (USD). Du côté des taux, le constat est aussi celui d'une baisse généralisée avec -18,4% pour l'indice de dette des pays de la zone euro (Euro EMTS, EUR). Cependant, quelques rares classes d'actifs affichent des performances positives, profitant directement de la crise énergétique et des risques de récession, tel que le secteur des matières premières avec une progression de +10,5% pour le pétrole (Brent, USD), et le dollar américain, s'appréciant contre nombre de devises et passant par le seuil de parité avec l'euro avant de revenir à 1,07 EUR/USD à fin décembre.



R-co WM Strategic Value SA  
Sicav de droit belge, catégorie OPCVM

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 décembre 2022 - Comptes annuels

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de R-co WM Strategic Value SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de R-co WM Strategic Value SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 18 mars 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de R-co WM Strategic Value SA durant 10 exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes annuels

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 351 397 456,78 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 39 006 776,33 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Un aperçu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
Calamane	EUR	148 418 718,29	- 23 791 338,42
Gemma	EUR	60 767 386,81	- 1 044 047,47
R-Co Wm Lt Growth	EUR	104 335 414,89	- 12 004 008,47
Mila Protocole	EUR	37 875 936,79	- 2 167 381,97

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### **Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion**

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

## Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du fait que :
  - Les dispositions légales prévues à l'article 3:74 du Code des sociétés et associations relatives aux délais prévus pour remettre au commissaire les pièces par l'organe d'administration de la société n'ont pas été respectées.
  - Les dispositions légales prévues à l'article 7:127 du Code des sociétés et associations relatives aux délais prévus pour communiquer la convocation à l'assemblée générale n'ont pas été respectées.
  - Les dispositions légales prévues à l'article 7:132 du Code des sociétés et associations relatives à la mise à disposition des documents légaux n'ont pas été respectées.

Signé à Zaventem.

**Le commissaire**

---

**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL**  
Représentée par Maurice Vrolix

**Deloitte.**

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## 1.4 . BILAN GLOBALISE

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>351.397.456,78</b>	<b>426.200.437,84</b>
<b>I. Actifs immobilisés</b>	<b>1.230,12</b>	
A. Frais d'établissement et d'organisation	1.230,12	
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>339.461.947,49</b>	<b>419.282.195,94</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	13.258.145,66	21.691.213,85
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	28.452.890,71	20.412.226,26
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	171.938.511,66	215.982.144,08
E. OPC à nombre variable de parts	126.359.658,50	162.201.113,71
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)		3.053,76
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)	-1.602.897,04	-1.058.273,00
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)	90.888,00	183.613,00
ii. Contrats à terme (+/-)	964.750,00	-132.895,72
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-894.094,42</b>	<b>-349.539,51</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	34.224,44	46.806,62
b. Avoirs fiscaux	43.826,91	33.617,86
c. Collatéral		462.475,72
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-7.395,77	34,06
c. Emprunts (-)		-892.473,77
d. Collateral (-)	-964.750,00	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>13.349.792,82</b>	<b>7.829.990,53</b>
A. Avoirs bancaires à vue	6.426.310,82	3.854.458,78
C. Autres	6.923.482,00	3.975.531,75
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-521.419,23</b>	<b>-562.209,12</b>
B. Produits acquis	65.138,95	70.563,00
C. Charges à imputer (-)	-586.558,18	-632.772,12
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>351.397.456,78</b>	<b>426.200.437,84</b>
A. Capital	387.688.364,30	375.969.308,89
B. Participations au résultat	2.715.868,81	-3.254.582,11
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-39.006.776,33	53.485.711,06
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>373.020,00</b>	<b>712.221,14</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	373.020,00	712.221,14
<b>II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)</b>	<b>30.817.157,32</b>	<b>3.694.037,61</b>
A. Contrats d'option et warrants achetés	6.300.000,00	3.190.037,61
B. Contrats d'option et warrants vendus	24.517.157,32	504.000,00
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>77.563.530,00</b>	<b>33.292.752,99</b>
A. Contrats à terme achetés		11.787.438,63
B. Contrats à terme vendus	77.563.530,00	21.505.314,36

## 1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>-41.253.639,29</b>	<b>52.472.654,95</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-4.384.880,65	2.252.899,57
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	-521.697,53	2.385.457,83
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-29.806.341,23	38.725.686,31
D. Autres valeurs mobilières		6.428,93
E. OPC à nombre variable de parts	-11.160.930,22	7.444.018,56
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-177.773,04	14.164,98
e. Sur actions		
i. Contrats d'option	2.277.632,91	-35.177,46
I. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	184.861,66	412.050,82
ii. Contrats à terme	124.962,93	-4.892.336,53
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	137.445,74	-6.737,98
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	7.282,10	-1.208.348,30
b. Autres positions et opérations de change	2.065.798,04	7.374.548,22
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>4.462.256,82</b>	<b>2.975.329,04</b>
A. Dividendes	4.361.449,32	2.936.886,93
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	251.568,66	192.664,34
b. Dépôts et liquidités	94.992,71	11.199,97
C. Intérêts d'emprunts (-)	-65.892,95	-43.660,31
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-206.710,55	-142.406,61
F. Autres produits provenant des placements	26.849,63	20.644,72
<b>III. Autres produits</b>	<b>1.697,12</b>	<b>182.200,81</b>
B. Autres	1.697,12	182.200,81
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-2.217.090,98</b>	<b>-2.144.473,74</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-327.058,14	-297.612,30
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-64.520,56	-69.374,89
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.574.629,31	-1.542.313,76
b. Gestion administrative et comptable	-70.078,75	-72.454,10
E. Frais administratifs (-)	-21.510,48	-24.730,47
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-10.266,65	-10.387,17
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-9.999,96	-10.000,52
H. Services et biens divers (-)	-40.136,46	-30.505,64
J. Taxes	-94.240,78	-68.862,38
K. Autres charges (-)	-4.649,89	-18.232,51
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>2.246.862,96</b>	<b>1.013.056,11</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>-39.006.776,33</b>	<b>53.485.711,06</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-39.006.776,33</b>	<b>53.485.711,06</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>-36.290.907,52</b>	<b>50.231.128,95</b>
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-39.006.776,33	53.485.711,06
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	2.715.868,81	-3.254.582,11
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>36.290.907,52</b>	<b>-50.231.128,95</b>

## **1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION**

---

### **1.6.1 . Résumé des règles**

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

#### **Frais**

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

#### **Comptabilisation des achats et des ventes**

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

#### **Créances et dettes**

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

#### **Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés**

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-) annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

## R-CO WM STRATEGIC VALUE

### Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique «I.H. Positions et opérations de change».

#### 1.6.2 . Taux de change

	31.12.22			31.12.21		
1 EUR	1,4440	CAD		1,4393	CAD	
	0,9847	CHF		1,0331	CHF	
	0,8869	GBP		0,8403	GBP	
	8,3163	HKD		8,8333	HKD	
	1,0666	USD		1,1326	USD	

## 2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT CALAMANE

### 2.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment CALAMANE a été lancé le 30 décembre 2015.

La période de souscription initiale a été fixée du 17 décembre 2015 au 30 décembre 2015.

Le prix initial de souscription a été fixé à 100,00 EUR à la date du 30 décembre 2015 avec date valeur au 30 décembre 2015.

#### 2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est de faire bénéficier l'actionnaire, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille composé d'actions et d'obligations de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue. Pour ce faire, le compartiment investit en actions, et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple les obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants), ainsi qu'en produits de taux, et/ou en parts d'OPC ; la proportion des actifs investie directement ou indirectement en actions dépendra des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et pourra être majoritaire sans pouvoir cependant dépasser 90%. Le gestionnaire tendra à surperformer l'évolution moyenne des marchés équilibrés d'actions et obligataires mondiaux.

Politique de placement du compartiment

##### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement les actifs en portefeuille contre le risque de change.

Par ailleurs, en cas de création d'une classe de parts non assortie d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur à ce moment.

##### Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

##### Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement (i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment) :

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants) et,
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert ; et
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

#### Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des futures, des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins, le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

#### Stratégie particulière

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

La proportion des actifs investie en actions pourra être majoritaire (sans pouvoir cependant dépasser 90% des actifs), selon les attentes d'évolution des marchés financiers.

Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés émergents, ainsi qu'éventuellement en obligations émises par des Etats émergents, à concurrence de maximum 30 % de l'actif net du compartiment.

Les titres obligataires et les instruments du marché monétaire, représenteront en permanence au moins 10% des actifs. Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront principalement (i.e. au minimum 50%) des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Ceux-ci auront une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les obligations pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 25% maximum de l'actif net du compartiment.

#### Caractéristiques des obligations et des titres de créance

Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable auront principalement (i.e. au minimum 50%) une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les investissements seront principalement (i.e. au minimum 50%) réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 25% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité de -1 à 9 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

### **2.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **2.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **2.1.6 . Indice et benchmark**

La performance du compartiment pourra être comparée a posteriori à l'indice de référence suivant, dont l'historique des performances est repris dans la rubrique « Performances passées » du document d'informations clés pour l'investisseur: 50% MSCI Daily TR Net World Return Invested (NDDUWI)+ 40% JPM GBI EMU Coupon Invested (JPMGEMLC) + 10% (ESTER capitalisé + 0,085%) (OISESTR).

#### **Tracking error**

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Part de capitalisation « C » (BE6282880937) : 10,57%.

### **2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

Un semestre sous le signe de l'inflation – De façon très symbolique, les marchés financiers ont surtout évolué au gré des anticipations de comportement des principales Banques centrales face aux évaluations de la vigueur des poussées inflationnistes. Ainsi, de début juillet à mi-août, l'ensemble des places boursières a connu une période de nette reprise sous l'impulsion combinée de publications de résultats d'entreprises (du deuxième trimestre) globalement au-dessus des attentes et, d'autre part, des espoirs d'accalmie des Banques centrales occidentales dans leur démarche de remontée des taux directeurs. Vers le mois de septembre les marchés se sont focalisés sur tout espoir de déceler des signes de ralentissement sur l'inflation permettant d'anticiper un assouplissement dans les conditions monétaires.

Il n'en demeure pas moins que ce semestre reste marqué par la poursuite du durcissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, avec un rythme de remontée des taux directeurs qui continue d'être historiquement soutenu : en quelques mois les Fed funds américains ont ainsi augmenté de 3,5% et bouleversent les références de valorisation de toutes les classes d'actifs, fragilisent de façon prononcée le segment immobilier.

L'actualité internationale, toujours préoccupée par la situation ukrainienne et ses multiples répercussions (déstabilisation européenne, prix des matières premières, fourniture de gaz, etc.), se concentra avec attention sur le XXème congrès du Parti Communiste Chinois lors du mois d'octobre. Si le Congrès fut l'occasion de renouveler une large part du Politburo, il envoya aussi plusieurs signaux forts : soutien au secteur immobilier et à la consommation, priorité donnée aux affaires intérieures versus les liens avec les grands partenaires commerciaux, changement de pied sur la question de la gestion sanitaire « Covid-19 » sur le sol domestique... Si l'ensemble de ces mesures ne s'avèrent pas particulièrement porteuses pour les marchés de capitaux chinois, la perspective d'une réouverture moins contrainte de la seconde économie mondiale fut accueillie avec enthousiasme par les grandes gestions mondiales et les actions sensibles à la situation chinoise délivrent, globalement, des performances supérieures à celles de leurs pairs sur ce dernier trimestre de l'année.

Dans ce contexte, au 30 décembre, presque toutes les classes d'actifs accusent des reculs significatifs. Sur les marchés actions les indices internationaux (MSCI World, devises locales) restent en retrait avec une performance négative à -19,5%. Géographiquement, l'Eurostoxx 50 affiche un recul de près de -11,7%. Aux États-Unis, les valeurs « technologiques » poursuivent leur retrait et affichent une perte de près de -33,1% (Nasdaq, USD), tandis que l'indice phare outre-Atlantique, le S&P500, se replie de -19,4% sur la même période (USD). Du côté des taux, le constat est aussi celui d'une baisse généralisée avec -18,4% pour l'indice de dette des pays de la zone euro (Euro EMTS, EUR). Cependant, quelques rares classes d'actifs affichent des performances positives, profitant directement de la crise énergétique et des risques de récession, tel que le secteur des matières premières avec une progression de +10,5% pour le pétrole (Brent, USD), et le dollar américain, s'appréciant contre nombre de devises et passant par le seuil de parité avec l'euro avant de revenir à 1,07 EUR/USD à fin décembre.

La partie action est restée investie à hauteur de 86% avec cependant une couverture de 25% sur les marchés en utilisant des ventes sur indices CAC 40 et Eurostoxx 50 et des ventes de call sur les principales valeurs technologiques. Les principales positions sont représentées par Microsoft, Asml Holding et Schlumberger.

La partie taux est constituée de fonds obligataires investies en obligation corporative européennes.

La partie est investie à 1/3 en dollar et 2/3 en euro.

### **2.1.8 . Politique future**

L'année 2023 devrait être marquée par un ralentissement de l'activité économique et par la poursuite de la remontée des taux courts par les banques centrales sur le premier semestre. Elle devrait être propice à des marchés volatils et nous renforcerons les actions sur repli et continueront notre déploiement sur les obligations.

### **2.1.9 . Indicateur synthétique de risque et de rendement**

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et les baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7.

Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes: l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 5.

## 2.2 . BILAN

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>148.418.718,29</b>	<b>192.069.594,78</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>140.249.716,91</b>	<b>187.814.559,85</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	909.743,14	6.396.648,34
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	4.306.600,00	4.621.400,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	91.020.173,29	130.456.002,93
E. OPC à nombre variable de parts	44.560.459,52	47.345.010,54
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)		3.053,76
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)	-1.602.897,04	-1.058.273,00
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)	90.888,00	183.613,00
ii. Contrats à terme (+/-)	964.750,00	-132.895,72
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-935.216,77</b>	<b>-392.686,59</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	29.533,23	37.311,46
c. Collatéral		462.475,72
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		
c. Emprunts (-)		-892.473,77
d. Collateral (-)	-964.750,00	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>9.291.802,65</b>	<b>4.883.615,46</b>
A. Avoirs bancaires à vue	2.368.320,65	908.083,71
C. Autres	6.923.482,00	3.975.531,75
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-187.584,50</b>	<b>-235.893,94</b>
B. Produits acquis	5.317,11	
C. Charges à imputer (-)	-192.901,61	-235.893,94
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>148.418.718,29</b>	<b>192.069.594,78</b>
A. Capital	169.748.333,35	166.109.016,79
B. Participations au résultat	2.461.723,36	-2.684.495,66
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-23.791.338,42	28.645.073,65
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>373.020,00</b>	<b>712.221,14</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	373.020,00	712.221,14
<b>II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)</b>	<b>30.817.157,32</b>	<b>3.694.037,61</b>
A. Contrats d'option et warrants achetés	6.300.000,00	3.190.037,61
B. Contrats d'option et warrants vendus	24.517.157,32	504.000,00
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>77.563.530,00</b>	<b>33.292.752,99</b>
A. Contrats à terme achetés		11.787.438,63
B. Contrats à terme vendus	77.563.530,00	21.505.314,36

## 2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>-24.512.855,21</b>	<b>28.364.290,26</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-777.128,83	827.941,87
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	-288.600,00	26.200,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-24.937.318,30	27.723.914,22
E. OPC à nombre variable de parts	-4.504.328,47	1.093.412,38
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-177.773,04	14.164,98
e. Sur actions		
i. Contrats d'option	1.921.151,63	-35.177,46
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	184.861,66	626.402,50
ii. Contrats à terme	124.962,93	-4.892.336,53
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	137.445,74	-6.737,98
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	7.282,10	-1.208.348,30
b. Autres positions et opérations de change	3.796.589,37	4.194.854,58
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>1.759.636,53</b>	<b>1.196.146,51</b>
A. Dividendes	1.814.844,59	1.241.743,14
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	17.897,60	56.835,24
b. Dépôts et liquidités	60.899,77	11.199,97
C. Intérêts d'emprunts (-)	-56.477,71	-29.462,91
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-79.690,94	-84.241,59
F. Autres produits provenant des placements	2.163,22	72,66
<b>III. Autres produits</b>	<b>1.163,81</b>	<b>181.966,73</b>
B. Autres	1.163,81	181.966,73
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-1.039.283,55</b>	<b>-1.097.329,85</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-245.472,66	-207.599,96
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-27.802,51	-34.290,17
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-701.856,09	-781.391,08
b. Gestion administrative et comptable	-34.197,93	-35.879,19
E. Frais administratifs (-)	-7.835,72	-15.304,52
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.615,56	-4.086,56
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-2.500,00	-2.708,44
H. Services et biens divers (-)	-12.852,18	-10.944,06
K. Autres charges (-)	-3.150,90	-5.125,87
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>721.516,79</b>	<b>280.783,39</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>-23.791.338,42</b>	<b>28.645.073,65</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-23.791.338,42</b>	<b>28.645.073,65</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>-21.329.615,06</b>	<b>25.960.577,99</b>
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-23.791.338,42	28.645.073,65
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	2.461.723,36	-2.684.495,66
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>21.329.615,06</b>	<b>-25.960.577,99</b>

## 2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.22

Dénomination	Quantité au 31.12.22	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS</u></b>							
<b><u>DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR</u></b>							
<b><u>UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN</u></b>							
<b><u>MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
ROYAL BANK OF CANADA FL.R 21-23 22/09Q	2.000.000	EUR	101,73%	2.034.600,00		1,46%	1,37%
UBS SA 0.00 20-30 11/06U	2.000.000	EUR	113,60%	2.272.000,00		1,62%	1,53%
<b>EUR</b>				<b>4.306.600,00</b>		<b>3,08%</b>	<b>2,90%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un établissement de crédit</b>				<b>4.306.600,00</b>		<b>3,08%</b>	<b>2,90%</b>
<b>AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded</b>				<b>4.306.600,00</b>		<b>3,08%</b>	<b>2,90%</b>
CAC40 10 EURO 01/23	-266	EUR	6.470,50	674.500,00		0,48%	0,45%
DJ EURO STOXX 50 03/23	-150	EUR	3.785,00	290.250,00		0,21%	0,20%
<b>Contrat futures - Sur indices financiers</b>				<b>964.750,00</b>		<b>0,69%</b>	<b>0,65%</b>
UNITED STATES 2.25 22-24 31/03S	1.000.000	USD	97,03%	909.743,14		0,65%	0,61%
<b>USD</b>				<b>909.743,14</b>		<b>0,65%</b>	<b>0,61%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un état</b>				<b>909.743,14</b>		<b>0,65%</b>	<b>0,61%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>909.743,14</b>		<b>0,65%</b>	<b>0,61%</b>
AIRBNB INC	39.000	USD	85,50	3.126.289,14		2,24%	2,11%
ALPHABET INC -C-	69.491	USD	88,73	5.780.926,71		4,13%	3,89%
AMAZON.COM INC	42.800	USD	84,00	3.370.710,67		2,41%	2,27%
APPLE INC	52.457	USD	129,93	6.390.153,77		4,57%	4,31%
MICROSOFT CORP	35.000	USD	239,82	7.869.585,60		5,63%	5,30%
NVIDIA CORP	30.000	USD	146,14	4.110.444,40		2,94%	2,77%
SABRE	975.000	USD	6,18	5.649.259,33		4,04%	3,81%
<b>États-Unis</b>				<b>36.297.369,62</b>		<b>25,96%</b>	<b>24,46%</b>
AIR LIQUIDE SA	66.423	EUR	132,40	8.794.405,20		6,29%	5,93%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	44.653	EUR	130,72	5.837.040,16		4,17%	3,93%
SEB SA	25.000	EUR	78,25	1.956.250,00		1,40%	1,32%
TOTALENERGIESSE	179.511	EUR	58,65	10.528.320,15		7,53%	7,09%
<b>France</b>				<b>27.116.015,51</b>		<b>19,39%</b>	<b>18,27%</b>
AIRBUS SE	16.145	EUR	111,02	1.792.417,90		1,28%	1,21%
ASML HOLDING NV	15.000	EUR	503,80	7.557.000,00		5,40%	5,09%
STELLANTIS N.V.-BEARER & REGISTERED SHS	696.278	EUR	13,26	9.235.431,39		6,61%	6,22%
<b>Pays-Bas</b>				<b>18.584.849,29</b>		<b>13,29%</b>	<b>12,52%</b>
SLB	180.000	USD	53,46	9.021.938,87		6,45%	6,08%
<b>Curacao</b>				<b>9.021.938,87</b>		<b>6,45%</b>	<b>6,08%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>91.020.173,29</b>		<b>65,09%</b>	<b>61,33%</b>
AMUNDI US TREASURY 7-10 ETF EUR ACC HDG	98.417	EUR	41,51	4.085.486,50	0,51%	2,92%	2,75%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>4.085.486,50</b>		<b>2,92%</b>	<b>2,75%</b>
INDOSUEZ EURO BONDS F CAPI	2.545,86	EUR	948,89	2.415.737,30	0,87%	1,73%	1,63%
INDOSUEZ SHORT TERM EURO F CAP	5.870,92	EUR	986,03	5.788.906,21	1,78%	4,14%	3,90%
R-CO EURO CREDIT C EUR	6.000	EUR	411,18	2.467.080,00	0,19%	1,76%	1,66%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>10.671.723,51</b>		<b>7,63%</b>	<b>7,19%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>14.757.210,01</b>		<b>10,55%</b>	<b>9,94%</b>
FRANKLIN TEMP INV TEMP TECHNOLOGY -I-CAP	67.565,31	EUR	48,09	3.249.215,85	0,05%	2,32%	2,19%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>3.249.215,85</b>		<b>2,32%</b>	<b>2,19%</b>
PICTET SICAV SECURITY -I- CAP	8.903,56	USD	314,47	2.625.073,17	0,05%	1,88%	1,77%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>2.625.073,17</b>		<b>1,88%</b>	<b>1,77%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>5.874.289,02</b>		<b>4,20%</b>	<b>3,96%</b>

Dénomination	Quantité au 31.12.22	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
BMM DOLLAR+ - P DIS	50	USD	1.634,23	76.609,32	0,07%	0,06%	0,05%
R-CO TRESORERIE C EUR	8.470	EUR	982,87	8.324.908,90	0,49%	5,95%	5,61%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>8.401.518,22</b>		<b>6,01%</b>	<b>5,66%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>8.401.518,22</b>		<b>6,01%</b>	<b>5,66%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>29.033.017,25</b>		<b>20,76%</b>	<b>19,56%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
EURO STOXX 50 JAN 3750.0 20.01.23 PUT	168	EUR	54,10	90.888,00		0,07%	0,06%
<b>Contrat d'option - Sur indices financiers</b>				<b>90.888,00</b>		<b>0,07%</b>	<b>0,06%</b>
AMAZON AVR 95.00 21.04.23 CALL	-400	USD	4,11	-154.134,63		-0,11%	-0,10%
GOOGLE AVR 100.00 21.04.23 CALL	-370	USD	3,00	-104.069,00		-0,08%	-0,07%
MICROSOFT APR 250.00 04.21.23 CALL	-350	USD	12,95	-424.948,43		-0,30%	-0,29%
SCHLUMBERGER MAY 55.000 19.05.23 CALL	-1.800	USD	5,45	-919.744,98		-0,66%	-0,62%
<b>Contrat d'option - Sur actions</b>				<b>-1.602.897,04</b>		<b>-1,15%</b>	<b>-1,08%</b>
DNCA INVEST - ALPHA BONDS CLASS I - EUR	21.151,27	EUR	116,99	2.474.487,08	0,04%	1,77%	1,67%
H2O MULTIBONDS SP PART IC	6	EUR	28.711,84	172.271,04	0,03%	0,12%	0,11%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>2.646.758,12</b>		<b>1,89%</b>	<b>1,78%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>2.646.758,12</b>		<b>1,89%</b>	<b>1,78%</b>
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI - I (C)	32,72	EUR	215.838,05	7.062.005,04	0,04%	5,05%	4,76%
BFT AUR ISR IC PARTS -IC-	51.800	EUR	106,95	5.540.188,71	0,03%	3,96%	3,73%
RMM COURT TERME	71	EUR	3.922,40	278.490,40	0,03%	0,20%	0,19%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>12.880.684,15</b>		<b>9,21%</b>	<b>8,68%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>12.880.684,15</b>		<b>9,21%</b>	<b>8,68%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>15.527.442,27</b>		<b>11,10%</b>	<b>10,46%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>140.249.716,91</b>		<b>100,00%</b>	<b>94,50%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		5.028.783,99			3,39%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.894.697,90			0,62%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		USD		0,11			0,00%
<b>Autres</b>				<b>6.923.482,00</b>			<b>4,66%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		1.361.610,92			0,92%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.006.484,58			0,68%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		66,47			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		158,68			0,00%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>2.368.320,65</b>			<b>1,60%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>9.291.802,65</b>			<b>5,61%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-935.216,77</b>			<b>-0,63%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-187.584,50</b>			<b>-0,13%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>148.418.718,29</b>			<b>100,00%</b>

#### 2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Canada	1,44%
Curacao	6,41%
États-Unis	26,43%
France	36,13%
Luxembourg	14,66%
Pays-Bas	13,20%
Royaume-Uni	0,12%
Suisse	1,61%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Articles de bureaux et ordinateurs	4,54%
Banques et institutions financières	3,06%
Chimie	6,25%
Distribution, commerce de détail	2,39%
Electronique et semiconducteurs	8,29%
Electrotechnique et électronique	4,15%
Fonds d'investissement	20,47%
Holding et sociétés financières	11,18%
Industrie aéronautique et spatiale	1,27%
Industrie automobile	7,95%
Internet et services d'Internet	9,69%
Pays et gouvernements	0,65%
Pétrole	13,88%
Restauration, industrie hôtelière	4,01%
Services divers	2,22%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	65,25%
USD	34,75%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	65.112.407,28	140.718.652,00	205.831.059,28
Ventes	63.758.171,81	163.756.394,26	227.514.566,07
<b>Total 1</b>	<b>128.870.579,09</b>	<b>304.475.046,26</b>	<b>433.345.625,35</b>
Souscriptions	120.924,90	5.341.792,75	5.462.717,65
Remboursements	133.714,93	25.188.540,79	25.322.255,72
<b>Total 2</b>	<b>254.639,83</b>	<b>30.530.333,54</b>	<b>30.784.973,37</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	177.561.255,12	163.672.743,72	170.503.159,16
<b>Taux de rotation</b>	<b>72,43%</b>	<b>167,37%</b>	<b>236,10%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

#### Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
CAC40 10 EURO 01/23	EUR	-17.886.030,00	-17.886.030,00	10,00	14.12.2022
DJ EURO STOXX 50 03/23	EUR	-5.967.750,00	-5.967.750,00	10,00	14.12.2022

**Engagements sur options**

Contrepartie		En EUR	Evaluation	Date de réalisation de la transaction
AMAZON	AVR 95.00 21.04.23 CALL	3.562.722,67	-154.134,63	07.12.2022
EURO STOXX 50	JAN 3750.0 20.01.23 PUT	6.300.000,00	90.888,00	06.12.2022
GOOGLE	AVR 100.00 21.04.23 CALL	3.468.966,81	-104.069,00	07.12.2022
MICROSOFT	APR 250.00 04.21.23 CALL	8.203.637,73	-424.948,43	07.12.2022
SCHLUMBERGER	MAY 55.000 19.05.23 CALL	9.281.830,11	-919.744,98	06.12.2022

**2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire****Classe C**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
2020	1.412,00	98.363,00	1.471.186,27	162.359,97	12.297.522,68	185.289.972,30	125,95
2021		152.295,12	1.318.891,15		21.865.451,17	192.069.594,80	145,63
2022	42.269,00	195.543,20	1.165.616,95	5.462.717,65	25.322.255,72	148.418.718,29	127,33

**2.4.6 . Performances**

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

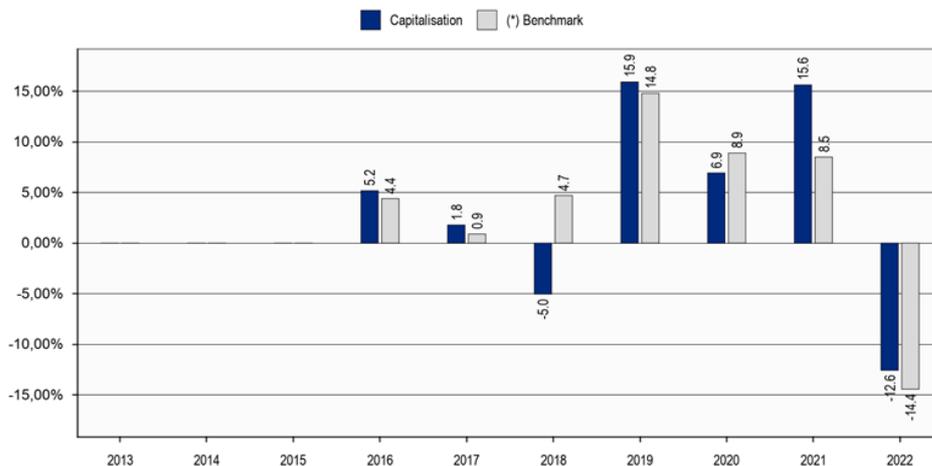
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe C**

Rendement annuel



(\*) Benchmark : Benchmark composite : 20% ESTER capitalisé +0,085% (20%) et JPM GBI EMU Coupon Invested (35%) et MSCI Daily TR Net World Return Invested (45%).

\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
-12,57% (en EUR)	-14,43% (en EUR)	2,63% (en EUR)	0,09% (en EUR)	3,54% (en EUR)	3,76% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

## 2.4.7 . Frais

### Frais courants

#### Classe C

- Part de capitalisation : 0,57%

\* Le pourcentage calculé ci-dessus se base sur les frais supportés pendant les 12 derniers mois.

\* Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable.

### Existence de Fee-Sharing agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la SICAV, dont elle assure la gestion.

## 2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

### NOTE 1 - Dépôts et liquidités - Autres

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée de montants liés à des comptes gérés sur futures et d'un compte dépôt pour assurer la garantie des options en portefeuille.

### NOTE 2 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

### NOTE 3 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

### NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

### NOTE 5 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.000,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

**NOTE 6 - Politique ESG et Transition énergétique**

Le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce fonds n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

## 3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GEMMA

### 3.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment GEMMA a été lancé le 30 décembre 2015.

La période de souscription initiale a été fixée du 17 décembre 2015 au 30 décembre 2015.

Le prix initial de souscription a été fixé à 100,00 EUR à la date du 30 décembre 2015 avec date valeur au 30 décembre 2015.

#### 3.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectifs du compartiment

Le compartiment « GEMMA » a pour objectif de faire bénéficier l'actionnaire, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille mixte de produits de taux et d'actions de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue, ainsi que parts d'OPC.

La proportion des actifs investie directement ou indirectement en actions peut être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers, En conséquence, le compartiment ne dispose pas d'indice de référence.

La stratégie mise en oeuvre afin de sélectionner les sous-jacents du compartiment, repose sur les critères suivants : (i) une analyse macroéconomique mondiale et la valorisation relative des classes d'actifs permettent de déterminer la proportion d'actions, d'obligations et de monétaire détenus dans le compartiment ; (ii) une sélection de titres reposant sur une décote marquée et/ou une perspective de croissance durable ainsi qu'une grande liquidité des sous-jacents ;.

##### Politique de placement du compartiment

##### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement les actifs en portefeuille contre le risque de change.

Par ailleurs, en cas de création d'une classe de parts non assortie d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur à ce moment.

##### Aspects environnementaux, sociaux, et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

##### Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement (i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment) :

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants) et,
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert ; et
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

#### Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins, le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

#### Stratégie particulière

Le compartiment pourra être investi à la fois (i) en actions ou en valeurs mobilières assimilables, (ii) en produits de taux ou en valeurs assimilables (à hauteur de 20% maximum en obligations émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- ou équivalent) émis principalement (i.e. au minimum 50%) par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales, (iii) en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert

La proportion des actifs investie en produits de taux et/ou valeurs mobilières assimilables représentera toujours au minimum 10% de l'actif net du compartiment ; celle investie en actions cotées sur les marchés émergents ou en obligations émises par des Etats émergents sera globalement au maximum de 50%.

#### Caractéristiques des obligations et des titres de créance

Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable auront pour plus de 80% une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les investissements seront principalement (i.e. au minimum 50%) réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 20% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité (12) de -1 à 8 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

### **3.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **3.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **3.1.6 . Indice et benchmark**

Il n'y aura pas d'indice de référence.

### **3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

Les marchés ont clôturé le semestre en territoire légèrement positif pour les actions internationales, principalement soutenues par l'inflexion de l'inflation Core aux Etats-Unis et par l'abandon de la politique zéro-Covid en Chine. Ainsi, le MSCI World affichait une performance à +2,2% sur le second semestre et les marchés européens ont surperformé les marchés américains (Eurostoxx 50 à +9,8% et S&P500 à +1,4%)\*. Les actions chinoises, malgré le rebond entamé début novembre, ont souffert sur la période et le Hang Seng publiait ainsi une performance à -9,5%\*.

L'inflexion observée sur les chiffres d'inflation en fin d'année est venue nourrir l'appétit pour le risque des investisseurs. Aux Etats-Unis, la baisse s'est située pour la première fois sur la partie core au cours du mois d'octobre, ressortant à

+6,3% sur un an, en dessous des attentes du consensus. En Europe, si l'inflation globale a également déclinée, le chiffre « core », hors alimentation et énergie, restait relativement stable autour des 5%. Au niveau des Banques Centrales, fin 2022 aura sonné le ralentissement du rythme de hausse de taux. La FED et la BCE ont ainsi acté lors de leur dernière réunion une hausse de 50 points de base, à respectivement 4,25% et 2,50%.

Aux Etats-Unis si l'économie semblait marquer le pas, à l'image des publications des PMI (en contraction significative), le marché du travail restait extrêmement solide avec un taux de chômage historiquement faible à 3,5%. Le ralentissement de la hausse des salaires est néanmoins venu tempérer les craintes d'une inflation salariale durable.

L'Europe a bénéficié de la stabilisation de la ligne de front en Ukraine, de publications macro-économiques peu reluisantes mais toujours moins pire qu'attendues, et d'un prix du gaz en baisse laissant entrevoir un allègement de pression pour la saison hivernale.

La Chine est résolument entrée en fin d'année dans une nouvelle phase de gestion du covid, jusqu'ici principal frein à la croissance sur la zone. Le changement de ton du Parti Communiste auprès de sa population, évoquant notamment une dangerosité moindre du variant Omicron, nous laisse espérer une pleine réouverture de l'économie pour 2023. La reprise de l'activité sur la zone est à double tranchant : elle pourrait d'un côté s'afficher comme soutien fort à la croissance mondiale sur les prochains mois, et de l'autre venir nourrir l'inflation.

\*en devises locales

### **Politique de gestion**

Dans la lignée des incertitudes et de la forte correction des marchés en septembre, nous avons profité pour renforcer nos positions actions sur la Chine en renforçant Alibaba et Tencent, sur les valeurs industrielles plus cycliques comme Air liquide.

Nous avons également durant l'été investi sur un fonds de la Blockchain géré par les équipes de Rothschildandco Asset Management.

Sur la partie obligataire nous avons renforcé nos allocations en investissant sur un fonds à maturité en Investment grade 2028.

Fin octobre et jusqu'en décembre nous avons procédé à des allègements sur des secteurs comme les matières premières en vendant une partie de nos positions en Teck et Ivanhoe et également Haliburton. Nous avons également allégés les valeurs industrielles comme ABB et Bombardier après leurs formidables performances en 2022.

En décembre nous avons, pour la première fois depuis plus de 2 ans, vendu partiellement Trip.com en Chine réalisant des plus-values substantielles.

L'allocation de la Sicav se situe à 63% d'actions, 5% de diversifié, 28% d'obligations de crédit, le solde étant en cash et en sicav monétaire.

### **3.1.8 . Politique future**

Nous limiterons notre exposition aux actions si le marché continue à monter, l'alternative de rendement positifs sur le marché obligataire voire monétaire et l'incertitude économique justifiant de ne pas pour l'instant augmenter nos allocations actions.

### **3.1.9 . Indicateur synthétique de risque et de rendement**

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et les baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7.

Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes: l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 5.

**3.2 . BILAN**

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>60.767.386,81</b>	<b>77.722.318,20</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>58.530.384,71</b>	<b>77.105.579,21</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	29.496.862,49	29.954.066,52
E. OPC à nombre variable de parts	29.033.522,22	47.151.512,69
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>26.441,13</b>	<b>26.422,74</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	3.868,68	8.821,59
b. Avoirs fiscaux	24.935,98	17.601,15
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-2.363,53	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>2.271.034,29</b>	<b>678.015,91</b>
A. Avoirs bancaires à vue	2.271.034,29	678.015,91
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-60.473,32</b>	<b>-87.699,66</b>
C. Charges à imputer (-)	-60.473,32	-87.699,66
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>60.767.386,81</b>	<b>77.722.318,20</b>
A. Capital	61.558.304,83	67.385.003,13
B. Participations au résultat	253.129,45	-561.101,00
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.044.047,47	10.898.416,07

## 3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>-1.220.747,97</b>	<b>10.894.247,89</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	1.568.856,54	5.586.465,85
E. OPC à nombre variable de parts	-3.638.333,50	3.969.063,67
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	848.728,99	1.338.718,37
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>466.751,53</b>	<b>351.426,42</b>
A. Dividendes	505.925,94	385.696,13
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	12.052,25	
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.126,41	-4.334,72
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-60.394,55	-39.001,08
F. Autres produits provenant des placements	11.294,30	9.066,09
<b>III. Autres produits</b>	<b>59,33</b>	<b>115,61</b>
B. Autres	59,33	115,61
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-290.110,36</b>	<b>-347.373,85</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-19.486,15	-24.289,02
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-10.722,55	-13.351,09
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-229.863,15	-278.074,77
b. Gestion administrative et comptable	-11.136,62	-13.949,68
E. Frais administratifs (-)	-4.635,73	-3.948,65
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.623,63	-2.924,33
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-2.499,98	-2.708,46
H. Services et biens divers (-)	-8.929,54	-6.775,55
K. Autres charges (-)	-213,01	-1.352,30
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>176.700,50</b>	<b>4.168,18</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>-1.044.047,47</b>	<b>10.898.416,07</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-1.044.047,47</b>	<b>10.898.416,07</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>-790.918,02</b>	<b>10.337.315,07</b>
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-1.044.047,47	10.898.416,07
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	253.129,45	-561.101,00
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>790.918,02</b>	<b>-10.337.315,07</b>

## 3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.22

Dénomination	Quantité au 31.12.22	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
AGNICO EAGLE MINES LTD	17.765	CAD	70,36	865.613,16		1,48%	1,42%
BOMBARDIER INC	42.214	CAD	52,27	1.528.064,94		2,61%	2,51%
CANADIAN PACIFIC RAILWAY	12.536	CAD	100,95	876.391,41		1,50%	1,44%
IVANHOE MINES LTD	142.293	CAD	10,70	1.054.387,19		1,80%	1,74%
JAPAN GOLD CORP	1.937.500	CAD	0,25	335.439,75		0,57%	0,55%
MANULIFE FINANCIAL REGISTERED	70.216	CAD	24,15	1.174.318,84		2,01%	1,93%
MASON GRAPHITE INC	371.818	CAD	0,16	41.198,67		0,07%	0,07%
TECK RESOURCES LTD -B-	33.523	USD	37,82	1.188.674,16		2,03%	1,96%
<b>Canada</b>				<b>7.064.088,12</b>		<b>12,07%</b>	<b>11,62%</b>
HALLIBURTON	32.166	USD	39,35	1.186.698,01		2,03%	1,95%
MORGAN STANLEY	12.273	USD	85,02	978.295,95		1,67%	1,61%
PFIZER INC	20.913	USD	51,24	1.004.671,03		1,72%	1,65%
UBER TECH/REGSH	44.140	USD	24,73	1.023.422,28		1,75%	1,69%
US SILICA HLDGS	47.059	USD	12,50	551.507,13		0,94%	0,91%
WALT DISNEY CO	11.208	USD	86,88	912.948,66		1,56%	1,50%
<b>États-Unis</b>				<b>5.657.543,06</b>		<b>9,67%</b>	<b>9,31%</b>
AIR LIQUIDE SA	9.341	EUR	132,40	1.236.748,40		2,11%	2,04%
ALSTOM	53.523	EUR	22,82	1.221.394,86		2,09%	2,01%
CAPGEMINI SE	6.386	EUR	155,95	995.896,70		1,70%	1,64%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	1.530	EUR	679,90	1.040.247,00		1,78%	1,71%
<b>France</b>				<b>4.494.286,96</b>		<b>7,68%</b>	<b>7,40%</b>
MOMO	58.891	USD	8,98	495.819,59		0,85%	0,82%
NEW ORIENTAL EDUCATION & TECHNOLOGY GROU	64.990	USD	34,82	2.121.649,92		3,62%	3,49%
TRIP COM GROUP LTD	45.857	USD	34,40	1.478.980,69		2,53%	2,43%
<b>Iles Caïmans</b>				<b>4.096.450,20</b>		<b>7,00%</b>	<b>6,74%</b>
ALIBABA GROUP	168.784	HKD	86,25	1.750.492,41		2,99%	2,88%
JD.COM INC - CL A	919	HKD	220,20	24.333,39		0,04%	0,04%
TENCENT	44.100	HKD	334,00	1.771.148,23		3,03%	2,92%
<b>Chine</b>				<b>3.545.974,03</b>		<b>6,06%</b>	<b>5,84%</b>
BMW AG	14.102	EUR	83,38	1.175.824,76		2,01%	1,94%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA	6.448	EUR	30,57	197.115,36		0,33%	0,32%
<b>Allemagne</b>				<b>1.372.940,12</b>		<b>2,34%</b>	<b>2,26%</b>
AIRBUS SE	12.097	EUR	111,02	1.343.008,94		2,29%	2,21%
<b>Pays-Bas</b>				<b>1.343.008,94</b>		<b>2,29%</b>	<b>2,21%</b>
ASTRAZENECA PLC	9.394	GBP	112,18	1.188.164,70		2,03%	1,95%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>1.188.164,70</b>		<b>2,03%</b>	<b>1,95%</b>
TELECOM ITALIA	1.823.272	EUR	0,22	394.373,73		0,67%	0,65%
<b>Italie</b>				<b>394.373,73</b>		<b>0,67%</b>	<b>0,65%</b>
NEWCREST MINING LTD	26.092	USD	13,90	340.032,63		0,58%	0,56%
<b>Australie</b>				<b>340.032,63</b>		<b>0,58%</b>	<b>0,56%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>29.496.862,49</b>		<b>50,39%</b>	<b>48,54%</b>
R-CO CONV CRD SD EURO-CEURA	22.828	EUR	152,67	3.485.150,76	1,02%	5,96%	5,73%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>3.485.150,76</b>		<b>5,96%</b>	<b>5,73%</b>
R-CO EURO CREDIT C EUR	7.920	EUR	411,18	3.256.545,60	0,25%	5,56%	5,36%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>3.256.545,60</b>		<b>5,56%</b>	<b>5,36%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>6.741.696,36</b>		<b>11,52%</b>	<b>11,09%</b>
R CO TARGET 2028 IG SICAV	17.490	EUR	100,20	1.752.498,00	0,38%	2,99%	2,89%

Dénomination	Quantité au 31.12.22	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b>Non Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.752.498,00</b>		<b>2,99%</b>	<b>2,89%</b>
R-CO 2 SICAV R CO THEMATIC BLOCKCHAIN	7.122	EUR	74,31	529.235,82	2,54%	0,90%	0,87%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>529.235,82</b>		<b>0,90%</b>	<b>0,87%</b>
R-CO CONVICTION EURO C EUR	6.655	EUR	195,70	1.302.383,50	0,06%	2,23%	2,14%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.302.383,50</b>		<b>2,23%</b>	<b>2,14%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>3.584.117,32</b>		<b>6,12%</b>	<b>5,90%</b>
R-CO VALOR C EUR	1.149	EUR	2.620,46	3.010.908,54	0,09%	5,15%	4,96%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>3.010.908,54</b>		<b>5,15%</b>	<b>4,96%</b>
<b>OPC-Mixtes</b>				<b>3.010.908,54</b>		<b>5,15%</b>	<b>4,96%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>13.336.722,22</b>		<b>22,79%</b>	<b>21,95%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
R-CO EURO HIGH YIELD IC EUR	2.053	EUR	1.128,95	2.317.734,35	3,10%	3,96%	3,81%
R-CO SICAV-BOND OPPORTUNITIES-I EUR	2.052	EUR	1.026,01	2.105.372,52	0,76%	3,60%	3,47%
RMM CORPORATE VARIABLE	25	EUR	103.467,14	2.586.678,50	7,76%	4,42%	4,26%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>7.009.785,37</b>		<b>11,98%</b>	<b>11,54%</b>
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	19.724	EUR	104,25	2.056.227,00	0,72%	3,51%	3,38%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>2.056.227,00</b>		<b>3,51%</b>	<b>3,38%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>9.066.012,37</b>		<b>15,49%</b>	<b>14,92%</b>
BDL CONVICTIONS -I-	1.413,98	EUR	1.179,46	1.667.734,03	0,16%	2,85%	2,75%
MONETA MULTI CAPS -A- CAP	6.484	EUR	347,06	2.250.337,04	0,08%	3,85%	3,70%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>3.918.071,07</b>		<b>6,70%</b>	<b>6,45%</b>
R-CO THEMATIC GOLDMINES C EUR	18.844	EUR	77,14	1.453.626,16	0,80%	2,48%	2,39%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.453.626,16</b>		<b>2,48%</b>	<b>2,39%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>5.371.697,23</b>		<b>9,18%</b>	<b>8,84%</b>
RMM COURT TERME	321	EUR	3.922,40	1.259.090,40	0,13%	2,15%	2,07%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.259.090,40</b>		<b>2,15%</b>	<b>2,07%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>1.259.090,40</b>		<b>2,15%</b>	<b>2,07%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>15.696.800,00</b>		<b>26,82%</b>	<b>25,83%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>58.530.384,71</b>		<b>100,00%</b>	<b>96,32%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		1.379.345,12			2,27%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		475.512,87			0,78%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		184.204,77			0,31%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		170.619,52			0,28%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		59.857,08			0,10%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		1.494,93			0,00%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>2.271.034,29</b>			<b>3,74%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>2.271.034,29</b>			<b>3,74%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>26.441,13</b>			<b>0,04%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-60.473,32</b>			<b>-0,10%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>60.767.386,81</b>			<b>100,00%</b>

### 3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	2,35%
Australie	0,58%
Canada	12,07%
Chine	6,06%
États-Unis	9,67%
France	57,28%

<b>Par pays</b>	
Iles Caïmans	7,00%
Italie	0,67%
Pays-Bas	2,29%
Royaume-Uni	2,03%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

<b>Par secteur</b>	
Banques et institutions financières	1,67%
Chimie	2,11%
Compagnies d'assurance	2,01%
Construction de machines et appareils	2,61%
Distribution, commerce de détail	0,04%
Electrotechnique et électronique	2,09%
Fonds d'investissement	32,71%
Holding et sociétés financières	17,91%
Industrie aéronautique et spatiale	2,29%
Industrie automobile	5,35%
Industrie minière	2,60%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4,08%
Internet et services d'Internet	10,31%
Métaux et pierres précieuses	3,86%
Pétrole	2,03%
Restauration, industrie hôtelière	2,53%
Services divers	3,63%
Télécommunication	0,67%
Transports	1,50%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

<b>Par devise</b>	
CAD	10,04%
EUR	62,60%
GBP	2,03%
HKD	6,06%
USD	19,27%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	13.812.677,80	6.039.019,26	19.851.697,06
Ventes	27.210.215,48	9.299.666,97	36.509.882,45
<b>Total 1</b>	<b>41.022.893,28</b>	<b>15.338.686,23</b>	<b>56.361.579,51</b>
Souscriptions	62.835,00	40.316,29	103.151,29
Remboursements	14.603.306,49	1.410.728,72	16.014.035,21
<b>Total 2</b>	<b>14.666.141,49</b>	<b>1.451.045,01</b>	<b>16.117.186,50</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	72.901.095,48	59.444.429,08	66.090.374,53
<b>Taux de rotation</b>	<b>36,15%</b>	<b>23,36%</b>	<b>60,89%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe C

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Cap.	Remboursées Cap.	Fin de période Cap.	Souscriptions Cap.	Remboursements Cap.	de la classe	d'une action Cap.
2020	39.803,58	59.880,34	584.073,55	5.000.113,23	6.777.328,34	73.463.738,82	125,78
2021	300,00	48.629,00	535.744,55	43.950,00	6.683.786,69	77.722.318,20	145,07
2022	756,49	112.176,00	424.325,05	103.151,29	16.014.035,21	60.767.386,81	143,21

### 3.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

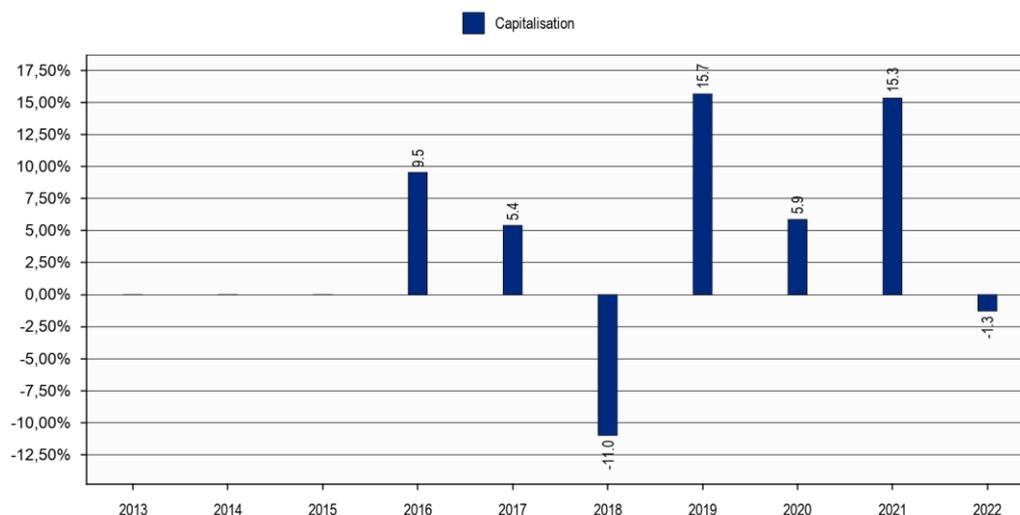
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

#### Classe C

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

### Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
-1,28% (en EUR)	6,42% (en EUR)	4,41% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[ \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

### 3.4.6 . Frais

#### Frais courants

##### Classe C

- Part de capitalisation : 0,86%

Le pourcentage calculé ci-dessus se base sur les frais supportés pendant les 12 derniers mois.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

#### Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable

#### Existence de fee sharing agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la Sicav, dont elle assure la gestion.

### 3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

#### NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

#### NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé d'un remboursement de la FSMA pour l'année 2020.

#### NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de Fund Registration Fees Q4 2021.

**NOTE 4 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.000,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

**NOTE 5 - Politique ESG et Transition énergétique**

Le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce fonds n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

## 4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT MILA PROTOCOLE

### 4.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment MILA PROTOCOLE a été lancé le 14 juin 2021.

La période de souscription initiale a été fixée du 11 juin 2021 au 14 juin 2021.

Le prix initial de souscription a été fixé à 100,00 EUR à la date du 14 juin 2021 avec date valeur au 14 juin 2021.

#### 4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectifs du compartiment

Le compartiment « MILA PROTOCOLE » (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de faire bénéficier l'actionnaire, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille composé d'actions et d'obligations de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue. En conséquence, le compartiment ne dispose pas d'indice de référence.

Pour ce faire, le compartiment investit en actions, et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple les certificats d'investissement ou les warrants), ainsi qu'en produits de taux, et/ou en parts d'OPC.

##### Politique de placement du compartiment

##### Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement :

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables ;
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables ; et
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC, dont les OPC cotés/ETF) de type ouvert.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

##### Stratégie particulière

Le compartiment peut par conséquent investir :

-entre 0 et 75 % de son actif net en actions et produits assimilés aux actions (y compris via les OPC), selon les attentes d'évolution des marchés financiers. Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés des pays hors OCDE, ainsi qu'éventuellement en obligations émises par des émetteurs publics ou privés de pays hors OCDE, à concurrence de maximum 30 % de l'actif net du compartiment.

- entre 20 et 100% de son actif net en titres obligataires et en instruments du marché monétaire (y compris via les OPC), dont 20% maximum en obligations convertibles et 20 % maximum de l'actif net dans des titres à haut rendement (high yield) ou des titres non notés . Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états hors OCDE à hauteur de 30% maximum de l'actif net du compartiment.

- entre 0 % et 100 % de son actif net dans des OPCVM ou autres OPC dans les limites et aux conditions fixées par l'Arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE, dont les OPC cotés/ETF, y compris dans des OPC monétaires, et jusqu'à 20% maximum dans des OPC de type alternatif (fonds de valeur relative, long/short, à rendement absolu, Global Macro, systématique ou Event driven). Les frais de gestion des OPCVM ou autres OPC dans lesquels le compartiment pourra investir ne dépasseront pas 1,8%.

- entre 0 % et 10 % de son actif net en dépôts et

- entre 0 % et 10 % de son actif net en liquidités.

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

##### Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux

ou indices), des swaps de taux d'intérêt, et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. Néanmoins, le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

L'exposition totale du portefeuille aux marchés actions, directe ou indirecte via les OPC, et y compris résultant de l'utilisation de dérivés, ne saurait en aucun cas être supérieure à 75% de l'actif net du compartiment.

L'exposition totale du portefeuille au marché des taux, directe ou indirecte via les OPC, et y compris l'exposition induite par l'utilisation des dérivés, ne dépassera pas 110% de l'actif net du compartiment.

L'exposition totale du portefeuille au risque lié aux pays hors OCDE, directe ou indirecte via les OPC, ne saurait dépasser 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'exposition totale du portefeuille au risque de change, directe et indirecte via des OPC, et y compris résultant de l'utilisation de dérivés, ne saurait dépasser 100% de l'actif net du compartiment.

L'exposition globale aux marchés actions, au marché des devises ou au marché des taux, y compris les éléments hors bilan et comprenant l'exposition résultant de l'utilisation de dérivés, ne dépassera pas 110% de l'actif.

#### Critère de sélection des titres

La stratégie mise en oeuvre afin de sélectionner les sous-jacents du compartiment, repose sur les critères suivants :

- une analyse macroéconomique mondiale et la valorisation relative des classes d'actifs permettent de déterminer la proportion d'actions, d'obligations et de monétaire détenus dans le compartiment ;
- (une sélection de titres reposant sur une décote marquée et/ou une perspective de croissance durable ainsi qu'une grande liquidité des sous-jacents.

#### Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement les actifs en portefeuille contre le risque de change.

Par ailleurs, en cas de création d'une classe de parts non assortie d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur à ce moment.

#### **4.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **4.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **4.1.6 . Indice et benchmark**

Il n'y aura pas d'indice de référence.

#### **4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

Un semestre sous le signe de l'inflation – De façon très symbolique, les marchés financiers ont surtout évolué au gré des anticipations de comportement des principales Banques centrales face aux évaluations de la vigueur des poussées inflationnistes. Ainsi, de début juillet à mi-août, l'ensemble des places boursières a connu une période de nette reprise sous l'impulsion combinée de publications de résultats d'entreprises (du deuxième trimestre) globalement au-dessus des attentes et, d'autre part, des espoirs d'accalmie des Banques centrales occidentales dans leur démarche de remontée des taux directeurs. Vers le mois de septembre les marchés se sont focalisés sur tout espoir de déceler des signes de ralentissement sur l'inflation permettant d'anticiper un assouplissement dans les conditions monétaires.

Il n'en demeure pas moins que ce semestre reste marqué par la poursuite du durcissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, avec un rythme de remontée des taux directeurs qui continue d'être historiquement soutenu : en quelques mois les Fed funds américains ont ainsi augmenté de 3,5% et bouleversent les références de valorisation de toutes les classes d'actifs, fragilisent de façon prononcée le segment immobilier.

L'actualité internationale, toujours préoccupée par la situation ukrainienne et ses multiples répercussions (déstabilisation européenne, prix des matières premières, fourniture de gaz, etc.), se concentra avec attention sur le XXème congrès du Parti Communiste Chinois lors du mois d'octobre. Si le Congrès fut l'occasion de renouveler une large part du Politburo, il envoya aussi plusieurs signaux forts : soutien au secteur immobilier et à la consommation, priorité donnée aux affaires intérieures versus les liens avec les grands partenaires commerciaux, changement de pied sur la question de la gestion sanitaire « Covid-19 » sur le sol domestique... Si l'ensemble de ces mesures ne s'avèrent pas particulièrement porteuses pour les marchés de capitaux chinois, la perspective d'une réouverture moins contrainte de la seconde économie mondiale fut accueillie avec enthousiasme par les grandes gestions mondiales et les actions sensibles à la situation chinoise délivrent, globalement, des performances supérieures à celles de leurs pairs sur ce dernier trimestre de l'année.

Dans ce contexte, au 30 décembre, presque toutes les classes d'actifs accusent des reculs significatifs. Sur les marchés actions les indices internationaux (MSCI World, devises locales) restent en retrait avec une performance négative à -19,5%. Géographiquement, l'Eurostoxx 50 affiche un recul de près de -11,7%. Aux États-Unis, les valeurs « technologiques » poursuivent leur retrait et affichent une perte de près de -33,1% (Nasdaq, USD), tandis que l'indice phare outre-Atlantique, le S&P500, se replie de -19,4% sur la même période (USD). Du côté des taux, le constat est aussi celui d'une baisse généralisée avec -18,4% pour l'indice de dette des pays de la zone euro (Euro EMTS, EUR). Cependant, quelques rares classes d'actifs affichent des performances positives, profitant directement de la crise énergétique et des risques de récession, tel que le secteur des matières premières avec une progression de +10,5% pour le pétrole (Brent, USD), et le dollar américain, s'appréciant contre nombre de devises et passant par le seuil de parité avec l'euro avant de revenir à 1,07 EUR/USD à fin décembre.

La sicav RWM Mila Protocol a été constituée en juin 2021. Le déploiement de l'exposition en action a été contenu en 2022 et est passé de 21% à 31%.

La partie taux a été doublée à 11% pour profiter de la hausse des rendements obligataires. Des positions ont été prises sur obligations américaines 2 ans pour accrocher 4,3% de rendement et en fin d'année sur des obligations corporate Investment grade européennes à maturité 6 ans.

La poche cash, 45% en fin d'année de l'actif de la sicav est restée en euro.

#### **4.1.8 . Politique future**

L'année 2023 devrait être une marquée par un ralentissement de l'activité économique et par la poursuite de la remontée des taux courts par les banques centrales sur le premier semestre. Elle devrait être propice à des marchés volatils et nous renforcerons les actions sur repli et continueront notre déploiement sur les obligations.

#### **4.1.9 . Indicateur synthétique de risque et de rendement**

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et les baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7.

Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes: l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 4.

## 4.2 . BILAN

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>37.875.936,79</b>	<b>40.069.101,50</b>
<b>I. Actifs immobilisés</b>	<b>1.230,12</b>	
A. Frais d'établissement et d'organisation	1.230,12	
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>37.636.269,33</b>	<b>39.106.628,68</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	2.150.783,14	696.010,00
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	3.865.714,50	1.768.375,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	5.089.656,46	2.864.218,95
E. OPC à nombre variable de parts	26.530.115,23	33.778.024,73
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>947,93</b>	
A. Créances		
b. Avoirs fiscaux	875,75	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	72,18	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>345.139,17</b>	<b>1.055.574,15</b>
A. Avoirs bancaires à vue	345.139,17	1.055.574,15
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-107.649,76</b>	<b>-93.101,33</b>
B. Produits acquis	5.317,11	
C. Charges à imputer (-)	-112.966,87	-93.101,33
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>37.875.936,79</b>	<b>40.069.101,50</b>
A. Capital	40.042.302,76	39.867.660,39
B. Participations au résultat	1.016,00	-8.985,45
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.167.381,97	210.426,56

## 4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>-1.993.313,11</b>	<b>368.062,18</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-72.186,56	-490,00
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	-275.525,50	33.285,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-870.901,58	146.691,17
E. OPC à nombre variable de parts	-891.407,48	174.636,96
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	116.708,01	13.939,05
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>103.099,23</b>	<b>3.031,79</b>
A. Dividendes	116.299,61	8.059,58
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	11.538,69	
b. Dépôts et liquidités	1.622,81	
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.710,93	-4.035,11
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-26.896,45	-2.172,00
F. Autres produits provenant des placements	2.245,50	1.179,32
<b>III. Autres produits</b>	<b>159,64</b>	
B. Autres	159,64	
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-277.327,73</b>	<b>-160.667,41</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.651,73	-9.833,43
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-6.376,70	-2.642,19
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-214.347,79	-97.719,65
b. Gestion administrative et comptable	-6.480,22	-2.721,00
E. Frais administratifs (-)	-4.403,30	-1.528,64
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-930,50	-542,20
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-2.500,00	-1.875,32
H. Services et biens divers (-)	-7.992,88	-4.846,58
J. Taxes	-28.615,36	-31.375,21
K. Autres charges (-)	-29,25	-7.583,19
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-174.068,86</b>	<b>-157.635,62</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>-2.167.381,97</b>	<b>210.426,56</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-2.167.381,97</b>	<b>210.426,56</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>-2.166.365,97</b>	<b>201.441,11</b>
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-2.167.381,97	210.426,56
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.016,00	-8.985,45
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>2.166.365,97</b>	<b>-201.441,11</b>

## 4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.22

Dénomination	Quantité au 31.12.22	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
BNP PARIBAS ISSUANCE BV CP 21-31 17/02U	300.000	EUR	104,03%	312.075,00		0,83%	0,82%
BNP PAR IS BV CV FL.R 22-24 30/09A	600.000	EUR	97,89%	587.310,00		1,56%	1,55%
CAN IMP BK CV FL.R 22-24 16/12Q	500.000	EUR	98,68%	493.384,50		1,31%	1,30%
MORGAN STANLEY CV ZCP 22-25 06/06U	700.000	EUR	91,43%	639.975,00		1,70%	1,69%
ROYAL BANK OF CANADA FL.R 21-23 22/09Q	600.000	EUR	101,73%	610.380,00		1,62%	1,61%
ROYAL BANK OF CANADA FL.R 22-24 18/01Q	700.000	EUR	98,47%	689.290,00		1,83%	1,82%
UBS LONDON 0.00 17-27 30/12U	500.000	EUR	106,66%	533.300,00		1,42%	1,41%
<b>EUR</b>				<b>3.865.714,50</b>		<b>10,27%</b>	<b>10,20%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un établissement de crédit</b>				<b>3.865.714,50</b>		<b>10,27%</b>	<b>10,20%</b>
<b>AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded</b>				<b>3.865.714,50</b>		<b>10,27%</b>	<b>10,20%</b>
AIR LIQUIDE SA	5.500	EUR	132,40	728.200,00		1,93%	1,92%
ALSTOM	13.000	EUR	22,82	296.660,00		0,79%	0,78%
HERMES INTERNATIONAL SA	350	EUR	1.445,00	505.750,00		1,34%	1,34%
KERING	600	EUR	475,50	285.300,00		0,76%	0,75%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	800	EUR	679,90	543.920,00		1,45%	1,44%
VIVENDI SA	30.000	EUR	8,91	267.420,00		0,71%	0,71%
<b>France</b>				<b>2.627.250,00</b>		<b>6,98%</b>	<b>6,94%</b>
APPLE INC	3.000	USD	129,93	365.450,97		0,97%	0,97%
META PLATFORMS INC A	700	USD	120,34	78.978,06		0,21%	0,21%
MICROSOFT CORP	3.000	USD	239,82	674.535,91		1,79%	1,78%
VISA INC -A-	3.000	USD	207,76	584.361,52		1,55%	1,54%
<b>États-Unis</b>				<b>1.703.326,46</b>		<b>4,52%</b>	<b>4,50%</b>
AIRBUS SE	4.000	EUR	111,02	444.080,00		1,18%	1,17%
<b>Pays-Bas</b>				<b>444.080,00</b>		<b>1,18%</b>	<b>1,17%</b>
FRESENIUS SE	12.000	EUR	26,25	315.000,00		0,84%	0,83%
<b>Allemagne</b>				<b>315.000,00</b>		<b>0,84%</b>	<b>0,83%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>5.089.656,46</b>		<b>13,52%</b>	<b>13,44%</b>
UNITED STATES 2.25 22-24 31/03S	1.000.000	USD	97,03%	909.743,14		2,42%	2,40%
<b>USD</b>				<b>909.743,14</b>		<b>2,42%</b>	<b>2,40%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un état</b>				<b>909.743,14</b>		<b>2,42%</b>	<b>2,40%</b>
ROYAL BK CANADA FL.R 22-23 04/01Q	600.000	EUR	105,16%	630.960,00		1,68%	1,67%
<b>EUR</b>				<b>630.960,00</b>		<b>1,68%</b>	<b>1,67%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un établissement de crédit</b>				<b>630.960,00</b>		<b>1,68%</b>	<b>1,67%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>1.540.703,14</b>		<b>4,10%</b>	<b>4,07%</b>
R-CO TARGET 2028 IG C EUR	9.000	EUR	100,10	900.900,00	0,19%	2,39%	2,38%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>900.900,00</b>		<b>2,39%</b>	<b>2,38%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>900.900,00</b>		<b>2,39%</b>	<b>2,38%</b>
ISHS CORE S P 500 ETF USD	15.000	USD	38,11	535.885,06	0,00%	1,42%	1,41%
LYXOR ETF CAC 40 FCP PEA ETF DIS/CAP PEA	21.000	EUR	63,81	1.340.010,00	0,05%	3,56%	3,54%
LYXOR ETF EURO STOXX 50 SICAV	33.000	EUR	38,74	1.278.255,00	0,06%	3,40%	3,38%
R-CO CONVICTION EURO C EUR	2.000	EUR	195,70	391.400,00	0,06%	1,04%	1,03%
R-CO VALOR P EUR	800	EUR	1.840,09	1.472.072,00	0,05%	3,91%	3,89%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>5.017.622,06</b>		<b>13,33%</b>	<b>13,25%</b>
ESSOR USA OPPORTUNITES - CAPITALISATION	200	EUR	2.701,48	540.296,00	0,30%	1,44%	1,42%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>540.296,00</b>		<b>1,44%</b>	<b>1,42%</b>

Dénomination	Quantité au 31.12.22	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b>OPC-Actions</b>				<b>5.557.918,06</b>		<b>14,77%</b>	<b>14,67%</b>
R-CO TRESORERIE C EUR	2.500	EUR	982,87	2.457.175,00	0,14%	6,53%	6,49%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>2.457.175,00</b>		<b>6,53%</b>	<b>6,49%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>2.457.175,00</b>		<b>6,53%</b>	<b>6,49%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>8.915.993,06</b>		<b>23,69%</b>	<b>23,54%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
BARCLAYS BK RCV FL.R 22-25 12/08Q EUR	600.000	EUR	101,68%	610.080,00		1,62%	1,61%
				<b>610.080,00</b>		<b>1,62%</b>	<b>1,61%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un établissement de crédit</b>				<b>610.080,00</b>		<b>1,62%</b>	<b>1,61%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>610.080,00</b>		<b>1,62%</b>	<b>1,61%</b>
R-CO SICAV-BOND OPPORTUNITIES-I EUR	500	EUR	1.026,01	513.005,00	0,19%	1,36%	1,36%
RMM CORPORATE VARIABLE	10	EUR	103.467,14	1.034.671,40	3,10%	2,75%	2,73%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.547.676,40</b>		<b>4,11%</b>	<b>4,09%</b>
R-CO CREDIT HORIZON 12M C EUR	8.000	EUR	127,89	1.023.120,00	0,20%	2,72%	2,70%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.023.120,00</b>		<b>2,72%</b>	<b>2,70%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>2.570.796,40</b>		<b>6,83%</b>	<b>6,79%</b>
R-CO CONVICTION USA C	900	EUR	399,96	359.964,00	0,25%	0,96%	0,95%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>359.964,00</b>		<b>0,96%</b>	<b>0,95%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>359.964,00</b>		<b>0,96%</b>	<b>0,95%</b>
AVIVA MONETAIRE ISR CT -C-	1.420	EUR	2.213,87	3.143.695,40	0,10%	8,35%	8,30%
CPR CASH -P- CAP	180	EUR	22.041,95	3.967.551,00	0,29%	10,54%	10,48%
RMM COURT TERME	925	EUR	3.922,40	3.628.220,00	0,38%	9,64%	9,58%
SG MONETAIRE PLUS SICAV -IC- CAP	168	EUR	23.475,57	3.943.895,37	0,03%	10,48%	10,41%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>14.683.361,77</b>		<b>39,01%</b>	<b>38,77%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>14.683.361,77</b>		<b>39,01%</b>	<b>38,77%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>17.614.122,17</b>		<b>46,80%</b>	<b>46,51%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>37.636.269,33</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,37%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		239.610,12			0,63%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		105.529,05			0,28%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>345.139,17</b>			<b>0,91%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>345.139,17</b>			<b>0,91%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>947,93</b>			<b>0,00%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-106.419,64</b>			<b>-0,28%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>37.875.936,79</b>			<b>100,00%</b>

#### 4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	0,84%
Canada	4,76%
États-Unis	6,94%
France	76,05%
Irlande	1,42%
Pays-Bas	3,57%
Royaume-Uni	5,00%
Suisse	1,42%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Articles de bureaux et ordinateurs	0,97%
Banques et institutions financières	11,87%
Chimie	1,93%
Distribution, commerce de détail	0,76%
Electrotechnique et électronique	0,79%
Fonds d'investissement	20,76%
Holding et sociétés financières	51,43%
Industrie aéronautique et spatiale	1,18%
Industrie automobile	3,50%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	0,84%
Internet et services d'Internet	2,00%
Pays et gouvernements	2,42%
Services divers	1,55%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	91,63%
USD	8,37%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

#### 4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

##### Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	6.727.163,61	4.445.358,50	11.172.522,11
Ventes	5.043.559,64	5.595.081,31	10.638.640,95
<b>Total 1</b>	<b>11.770.723,25</b>	<b>10.040.439,81</b>	<b>21.811.163,06</b>
Souscriptions			
Remboursements	14.281,47	11.501,27	25.782,74
<b>Total 2</b>	<b>14.281,47</b>	<b>11.501,27</b>	<b>25.782,74</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	38.790.302,88	37.958.652,46	38.371.151,07
<b>Taux de rotation</b>	<b>30,31%</b>	<b>26,42%</b>	<b>56,78%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

#### 4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

##### Classe C

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
14.06.21 - 31.12.21	398.700,92	24,32	398.676,60	39.861.116,83	2.441,89	40.069.101,50	100,51
2022		266,64	398.409,96		25.782,74	37.875.936,79	95,07

### 4.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

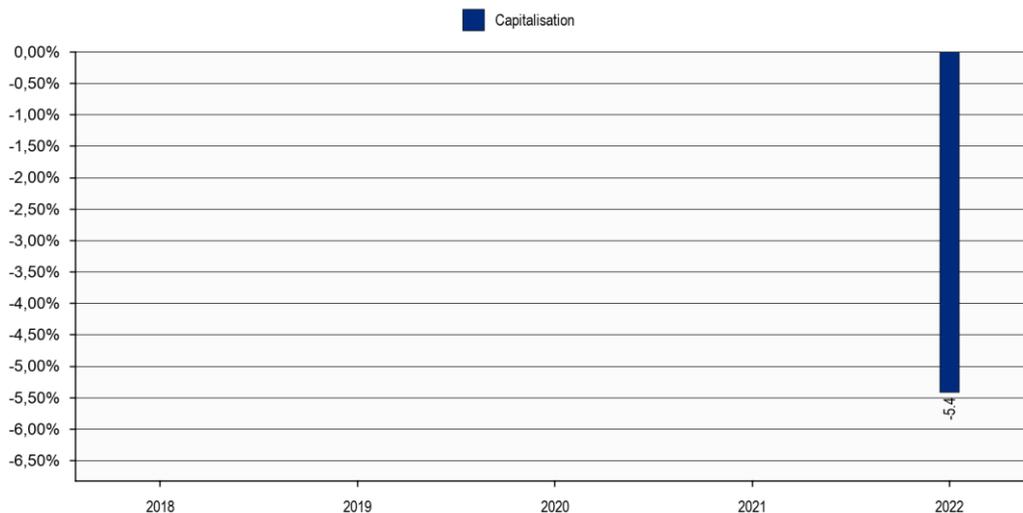
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

#### Classe C

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

#### Capitalisation

<b>1 an</b>
Part
-5,41% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P (t; t+n) = \left( \frac{VNI t+n}{VNI t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

### 4.4.6 . Frais

#### Frais courants

##### Classe C

- Part de capitalisation : 0,93%

\* Les pourcentages calculés ci-dessus se basent sur les frais supportés pendant les 12 derniers mois.

\* Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

**Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)**

Non applicable.

**Existence de Fee-Sharing agreements**

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la SICAV, dont elle assure la gestion.

**4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations****NOTE 1 - Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**

Le poste « II. A. a. Obligations » du bilan contient non seulement des obligations à long terme, mais aussi des obligations à court terme dont la date d'échéance est inférieure à 397 jours:

Code Isin	Dénomination	Date d'échéance
XS2400416694	ROYAL BK CANADA FL.R 22-23 04/01Q	04.01.23
XS2373356190	ROYAL BANK OF CANADA FL.R 21-23 22/09Q	22.09.23
XS1878067559	ROYAL BANK OF CANADA FL.R 22-24 18/01Q	18.01.24

**NOTE 2 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des retrocessions reçues sur les fonds sous-jacents détenus en portefeuille.

**NOTE 3 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé d'un remboursement de la FSMA pour l'année 2020.

**NOTE 4 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

**NOTE 5 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.000,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

**NOTE 6 - Politique ESG et Transition énergétique**

Le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce fonds n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères

ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité.

Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

## 5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM LT GROWTH

### 5.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment R-CO WM LT GROWTH a été lancé le 31 mai 2013.

La période de souscription initiale a été fixée du 29 mai 2013 au 31 mai 2013.

Le prix initial de souscription a été fixé à 100,00 EUR à la date du 31 mai 2013 avec date valeur au 5 juin 2013.

#### 5.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectifs du compartiment

Le compartiment « R-co WM LT Growth » a pour objectif de faire bénéficier l'actionnaire, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille mixte de produits de taux et d'actions de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue. En conséquence, le compartiment ne dispose pas d'indice de référence.

Le compartiment pourra être investi à la fois (i) en actions ou en valeurs mobilières assimilables, (ii) en produits de taux ou en valeurs assimilables (à hauteur de 30% maximum en obligations émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- ou équivalent) émis principalement (i.e. au minimum 50%) par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales et (iii) en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert.

##### Politique de placement du compartiment

##### Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement les actifs en portefeuille contre le risque de change.

Par ailleurs, en cas de création d'une classe de parts non assortie d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur à ce moment.

##### Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

##### Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement (i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment):

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, parts d'OPCVM investissant en actions, certificats d'investissement, warrants), et

- en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert et,
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

#### Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que certains types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

#### Stratégie particulière

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

La proportion des actifs investie en obligations pourra être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers.

Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales, principalement (i.e. au minimum 50%) notés investment grade. Ceux-ci seront réputés de bonne qualité.

Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés émergents, ainsi qu'en obligations émises par des émetteurs publics ou privés de pays émergents. Ces investissements s'effectueront à concurrence de maximum 30% de l'actif net du compartiment.

#### Caractéristiques des obligations et des titres de créance

Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable sont principalement (i.e. au minimum 50%) notés investment grade (investment grade: minimum BBB- et/ou Baa3). Les investissements seront réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé, des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des émetteurs publics ou privés de pays émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3, ou être non notées, à hauteur de 30% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité de -1 à 9 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

### **5.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **5.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **5.1.6 . Indice et benchmark**

Il n'y aura pas d'indice de référence.

### **5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

Un semestre à l'image de l'année, sous le signe de l'inflation – De façon très symbolique, les marchés financiers ont surtout évolué au gré des anticipations de comportement des principales Banques centrales face aux évaluations de la vigueur des poussées inflationnistes.

Ainsi, de début juillet à mi-août, l'ensemble des places boursières a connu une période de nette reprise sous l'impulsion combinée de publications de résultats d'entreprises (du deuxième trimestre) globalement au-dessus des attentes et, d'autre part, des espoirs d'accalmie des Banques centrales occidentales dans leur démarche de remontée des taux directeurs. C'était sans compter la détermination affichée des principaux Banquiers centraux, Jerome Powell en tête, lors

du *symposium* de Jackson Hole : pour contrer les effets historiques de la poussée inflationniste actuelle (en partie due au conflit Russie-Ukraine, aux goulets d'étranglement et aux confinements récurrents en Chine).

Dans le but affirmé de réduire la demande des consommateurs pour éviter la formation d'une boucle salaires-prix, les Banques centrales décident donc de travailler à réduire rapidement l'intensité de la demande. Ce faisant, elles fragilisent de façon prononcée le segment immobilier (hausse historique des coûts de financement), celui de la consommation (renégociations hypothécaires aux Etats-Unis) et celui de l'investissement (hausse générale du coût de la dette).

Cette fin d'année reste ainsi marquée par la poursuite du durcissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, avec un rythme de remontée des taux directeurs qui continue d'être historiquement soutenu : en quelques mois les *Fed funds* américains ont ainsi augmenté de 3.5% et bouleversent les références de valorisation de toutes les classes d'actifs ! Derrière cette petite révolution émergent au moins deux opportunités nouvelles : la possibilité de placer des liquidités « court terme » à des rémunérations intéressantes et celle de pouvoir à nouveau investir sur des supports obligataires avec des espérances de rendement significatives (de l'ordre de 5 à 8%) tant sur le marché européen que sur son homologue américain.

L'actualité internationale, toujours préoccupée par la situation ukrainienne et ses multiples répercussions (déstabilisation européenne, prix des matières premières, fourniture de gaz, etc.), se concentra avec attention sur le XX<sup>ème</sup> congrès du Parti Communiste Chinois lors du mois d'octobre et sur les premières mesures d'assouplissement de la politique « zéro-covid » en décembre. Si l'ensemble des mesures prises lors du congrès ne s'avèrent pas particulièrement porteuses pour les marchés de capitaux chinois, la perspective d'une réouverture moins contrainte de la seconde économie mondiale fut accueillie avec enthousiasme par les grandes gestions mondiales et les actions sensibles à la situation chinoise délivrent, globalement, des performances supérieures à celles de leurs pairs sur ce dernier trimestre de l'année.

P.I.B. Au tournant de l'année 2023, les principales préoccupations des investisseurs pourraient se résumer à ces trois lettres qui, exceptionnellement, signifieraient Pivot, Inflation et Banques centrales ! En effet, les intervenants de marchés sont attentifs à tout signe avéré de ralentissement dans les données d'*Inflation*, qui permettrait d'espérer un terme prochain dans le processus de durcissement monétaire mené par les grandes *Banques centrales* et aboutir ainsi au fameux point *Pivot* qui marquerait le début probable d'une nouvelle phase d'assouplissement des conditions monétaires. Ainsi, paradoxalement, les marchés financiers ont réagi positivement à toutes publications indiquant un ralentissement d'activités et négativement lorsqu'elles montraient une certaine dynamique !

Dans ce contexte, au 30 décembre, presque toutes les classes d'actifs accusent des reculs significatifs sur l'année. Sur les marchés actions les indices internationaux (MSCI World, devises locales) restent en retrait avec une performance négative à -19.5%. Géographiquement, l'Eurostoxx 50 affiche un recul de près de -11.7%. Aux États-Unis, les valeurs « technologiques » poursuivent leur retrait et affichent une perte de près de -33.1% (Nasdaq, USD), tandis que l'indice phare outre-Atlantique, le S&P500, se replie de -19.4% sur la même période (USD). Du côté des taux, le constat est aussi celui d'une baisse généralisée avec -18.4% pour l'indice de dette des pays de la zone euro (Euro EMTS, EUR). Cependant, quelques rares classes d'actifs affichent des performances positives, profitant directement de la crise énergétique et des risques de récession, tel que le secteur des matières premières avec une progression de +10.5% pour le pétrole (Brent, USD), et le dollar américain, s'appréciant contre nombre de devises et passant par le seuil de parité avec l'euro avant de revenir à 1.07 EUR/USD à fin décembre.

### 5.1.8 . Politique future

Malgré des risques à court terme de révisions à la baisse des bénéfices, nous gardons une préférence relative pour les marchés actions. De ce fait, nous tenons compte du retour à des niveaux historiques de leurs valorisations, effaçant les excès de ces dernières années, mais aussi du pivot attendu dans les politiques des banques centrales qui devrait les favoriser, dans un contexte de décélération de l'inflation. Géographiquement, notre préférence se porte sur les marchés actions américains, composés de sociétés moins cycliques, plus résilientes et aux croissances plus élevées. D'autre part, la fin de la politique zéro-covid en Chine apporte un regain d'intérêt pour la zone. Cependant, le monde du *there is no alternative* est derrière nous et la classe actions doit désormais partager le devant de la scène. Avec la fantastique hausse des taux souverains en 2022, le retour de l'attractivité des rendements obligataires nous amène à renforcer notre exposition aux obligations *investment grade*, vers des sociétés aux bilans équilibrés, sains et de signature de qualité.

### 5.1.9 . Indicateur synthétique de risque et de rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et les baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7.

Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes: l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si

le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 4.

**5.2 . BILAN**

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>104.335.414,89</b>	<b>116.339.423,36</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>103.045.576,54</b>	<b>115.255.428,20</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	10.197.619,38	14.598.555,51
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	20.280.576,21	14.022.451,26
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	46.331.819,42	52.707.855,68
E. OPC à nombre variable de parts	26.235.561,53	33.926.565,75
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>13.733,29</b>	<b>16.724,34</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	822,53	673,57
b. Avoirs fiscaux	18.015,18	16.016,71
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-5.104,42	34,06
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.441.816,71</b>	<b>1.212.785,01</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.441.816,71	1.212.785,01
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-165.711,65</b>	<b>-145.514,19</b>
B. Produits acquis	54.504,73	70.563,00
C. Charges à imputer (-)	-220.216,38	-216.077,19
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>104.335.414,89</b>	<b>116.339.423,36</b>
A. Capital	116.339.423,36	102.607.628,58
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-12.004.008,47	13.731.794,78

## 5.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.22 (en EUR)	Au 31.12.21 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>-13.526.723,00</b>	<b>12.846.054,62</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-3.535.565,26	1.425.447,70
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	42.427,97	2.325.972,83
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-5.566.977,89	5.268.615,07
D. Autres valeurs mobilières		6.428,93
E. OPC à nombre variable de parts	-2.126.860,77	2.206.905,55
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option	356.481,28	
I. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option		-214.351,68
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-2.696.228,33	1.827.036,22
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>2.132.769,53</b>	<b>1.424.724,32</b>
A. Dividendes	1.924.379,18	1.301.388,08
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	222.132,37	135.829,10
b. Dépôts et liquidités	20.417,88	
C. Intérêts d'emprunts (-)	-5.577,90	-5.827,57
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-39.728,61	-16.991,94
F. Autres produits provenant des placements	11.146,61	10.326,65
<b>III. Autres produits</b>	<b>314,34</b>	<b>118,47</b>
B. Autres	314,34	118,47
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-610.369,34</b>	<b>-539.102,63</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-56.447,60	-55.889,89
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-19.618,80	-19.091,44
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-428.562,28	-385.128,26
b. Gestion administrative et comptable	-18.263,98	-19.904,23
E. Frais administratifs (-)	-4.635,73	-3.948,66
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.096,96	-2.834,08
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-2.499,98	-2.708,30
H. Services et biens divers (-)	-10.361,86	-7.939,45
J. Taxes	-65.625,42	-37.487,17
K. Autres charges (-)	-1.256,73	-4.171,15
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.522.714,53</b>	<b>885.740,16</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>-12.004.008,47</b>	<b>13.731.794,78</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-12.004.008,47</b>	<b>13.731.794,78</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>-12.004.008,47</b>	<b>13.731.794,78</b>
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-12.004.008,47	13.731.794,78
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>12.004.008,47</b>	<b>-13.731.794,78</b>

## 5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.22

Dénomination	Quantité au 31.12.22	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS</u></b>							
<b><u>DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR</u></b>							
<b><u>UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN</u></b>							
<b><u>MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
BNP PARIBAS ISSUANCE 0.00 21-31 31/03U	665.000	EUR	87,57%	582.307,25		0,56%	0,56%
BNP PAR IS BV CV FL.R 22-24 30/09A	2.000.000	EUR	97,89%	1.957.700,00		1,90%	1,88%
GOLDMAN SACHS CV 3.41 22-26 09/11A	2.000.000	EUR	100,96%	2.019.200,00		1,96%	1,93%
MORGAN STANLEY CV ZCP 22-25 06/06U	3.500.000	EUR	91,43%	3.199.875,00		3,11%	3,07%
<b>EUR</b>				<b>7.759.082,25</b>		<b>7,53%</b>	<b>7,44%</b>
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 0.0 21-26 13/10U	5.000.000	USD	91,80%	4.303.393,96		4,17%	4,12%
<b>USD</b>				<b>4.303.393,96</b>		<b>4,17%</b>	<b>4,12%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un établissement de crédit</b>				<b>12.062.476,21</b>		<b>11,70%</b>	<b>11,56%</b>
<b>AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded</b>				<b>12.062.476,21</b>		<b>11,70%</b>	<b>11,56%</b>
UNITED STATES TREASURY 2.5 22-24 30/04S	4.022.000	USD	97,17%	3.664.068,73		3,56%	3,51%
<b>USD</b>				<b>3.664.068,73</b>		<b>3,56%</b>	<b>3,51%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un état</b>				<b>3.664.068,73</b>		<b>3,56%</b>	<b>3,51%</b>
AXA SA FL.R 04-XX 29/10A	5.570.000	EUR	81,60%	4.545.370,65		4,41%	4,36%
CITIGROUP GLOBAL MARFL.R 22-27 16/11A	2.000.000	EUR	99,41%	1.988.180,00		1,93%	1,90%
<b>EUR</b>				<b>6.533.550,65</b>		<b>6,34%</b>	<b>6,26%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un établissement de crédit</b>				<b>6.533.550,65</b>		<b>6,34%</b>	<b>6,26%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>10.197.619,38</b>		<b>9,90%</b>	<b>9,77%</b>
AIR LIQUIDE SA	13.817	EUR	132,40	1.829.370,80		1,78%	1,75%
ALSTOM	58.660	EUR	22,82	1.338.621,20		1,30%	1,28%
ALTAREA	20.585	EUR	126,20	2.597.827,00		2,52%	2,49%
ATOS SE	5.550	EUR	9,01	50.016,60		0,05%	0,05%
AXA SA	94.165	EUR	26,06	2.453.469,08		2,38%	2,35%
BNP PARIBAS SA	62.085	EUR	53,25	3.306.026,25		3,21%	3,17%
BOUYGUES SA	109.750	EUR	28,04	3.077.390,00		2,99%	2,95%
CARREFOUR SA	109.960	EUR	15,64	1.719.774,40		1,67%	1,65%
CIE DE SAINT-GOBAIN	6.600	EUR	45,65	301.290,00		0,29%	0,29%
DANONE SA	32.930	EUR	49,23	1.621.143,90		1,57%	1,55%
ENGIE SA	45.510	EUR	13,39	609.287,88		0,59%	0,59%
ESSILORLUXOTTICA SA	5.500	EUR	169,20	930.600,00		0,90%	0,89%
EUTELSAT COMMUNICATIONS SA	228.570	EUR	6,96	1.590.847,20		1,54%	1,53%
KERING	2.790	EUR	475,50	1.326.645,00		1,29%	1,27%
KLEPIERRE SA	27.675	EUR	21,53	595.842,75		0,58%	0,57%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	3.140	EUR	679,90	2.134.886,00		2,07%	2,05%
ORANGE	202.600	EUR	9,28	1.880.330,60		1,82%	1,80%
ORPEA SA	21.195	EUR	6,17	130.815,54		0,13%	0,13%
TELEPERFORMANCE SE	4.599	EUR	222,70	1.024.197,30		0,99%	0,98%
TOTALENERGIESSE	50.000	EUR	58,65	2.932.500,00		2,85%	2,81%
<b>France</b>				<b>31.450.881,50</b>		<b>30,52%</b>	<b>30,15%</b>
ADOBE INC	1.785	USD	336,53	563.197,12		0,55%	0,54%
ALPHABET INC -A-	7.000	USD	88,23	579.045,57		0,56%	0,55%
ALPHABET INC -C-	17.750	USD	88,73	1.476.614,94		1,43%	1,41%
AMAZON.COM INC	10.300	USD	84,00	811.175,70		0,79%	0,78%
APPLE INC	1.900	USD	129,93	231.452,28		0,22%	0,22%
CITIGROUP INC	9.000	USD	45,23	381.651,98		0,37%	0,37%
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	7.825	USD	214,30	1.572.189,67		1,53%	1,51%
META PLATFORMS INC A	2.690	USD	120,34	303.501,41		0,29%	0,29%
MICRON TECHNOLOGY INC	8.975	USD	49,98	420.561,13		0,41%	0,40%
MICROSOFT CORP	10.215	USD	239,82	2.296.794,77		2,23%	2,20%
PAYPAL HOLDINGS	1.785	USD	71,22	119.189,67		0,12%	0,11%
SCHRODINGER INC	8.135	USD	18,69	142.549,36		0,14%	0,14%

Dénomination	Quantité au 31.12.22	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SERVICENOW INC	1.600	USD	388,27	582.441,40		0,56%	0,56%
WALT DISNEY CO	4.181	USD	86,88	340.563,74		0,33%	0,33%
<b>États-Unis</b>				<b>9.820.928,74</b>		<b>9,53%</b>	<b>9,41%</b>
ALIBABA GROUP	187.120	HKD	86,25	1.940.658,71		1,88%	1,86%
BAIDU INC -A- ADR REPR 8 SH -A-	10.910	USD	114,38	1.169.966,06		1,13%	1,12%
PING AN INS (GRP) CO -H-	89.000	HKD	51,65	552.751,82		0,54%	0,53%
TENCENT	18.120	HKD	334,00	727.737,09		0,71%	0,70%
<b>Chine</b>				<b>4.391.113,68</b>		<b>4,26%</b>	<b>4,21%</b>
AIRBUS SE	6.025	EUR	111,02	668.895,50		0,65%	0,64%
<b>Pays-Bas</b>				<b>668.895,50</b>		<b>0,65%</b>	<b>0,64%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>46.331.819,42</b>		<b>44,96%</b>	<b>44,41%</b>
R-CO CREDIT HORIZON 12M IC EUR	29	EUR	101.279,04	2.937.092,16	0,59%	2,85%	2,82%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>2.937.092,16</b>		<b>2,85%</b>	<b>2,82%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>2.937.092,16</b>		<b>2,85%</b>	<b>2,82%</b>
ISHS S&P 500 EUR-AC ACC SHS EUR ETF	17.070	EUR	81,67	1.394.106,90	0,03%	1,35%	1,34%
RMM LUX BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	13.005	EUR	110,02	1.430.845,21	1,46%	1,39%	1,37%
VANGUARD INV SR US OPP -INS-	815	USD	1.328,04	1.014.770,97	0,10%	0,99%	0,97%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>3.839.723,08</b>		<b>3,73%</b>	<b>3,68%</b>
INVESTEC GLB STR FD ASIAN EQ FD -A- CAP	28.190	USD	26,63	703.824,96	0,09%	0,68%	0,67%
R CO WM WLD EQTIES THEMATIC RDT DBI ICC	2.000	EUR	714,10	1.428.200,00	0,19%	1,39%	1,37%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>2.132.024,96</b>		<b>2,07%</b>	<b>2,04%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>5.971.748,04</b>		<b>5,80%</b>	<b>5,72%</b>
R-CO VALOR C EUR	2.915	EUR	2.620,46	7.638.640,90	0,24%	7,41%	7,32%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>7.638.640,90</b>		<b>7,41%</b>	<b>7,32%</b>
<b>OPC-Mixtes</b>				<b>7.638.640,90</b>		<b>7,41%</b>	<b>7,32%</b>
R COURT TERME FCP -D- DISTRIBUTION	1.514	EUR	3.491,48	5.286.100,72	0,56%	5,13%	5,07%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>5.286.100,72</b>		<b>5,13%</b>	<b>5,07%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>5.286.100,72</b>		<b>5,13%</b>	<b>5,07%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>21.833.581,82</b>		<b>21,19%</b>	<b>20,93%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
BARCLAYS BANK FL.R 22-24 09/02Q	3.000.000	EUR	100,98%	3.029.400,00		2,94%	2,91%
MORGAN STANLEY CV 0.00 22-30 04/03U	5.500.000	EUR	94,34%	5.188.700,00		5,04%	4,97%
<b>EUR</b>				<b>8.218.100,00</b>		<b>7,98%</b>	<b>7,88%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emis(es) par un établissement de crédit</b>				<b>8.218.100,00</b>		<b>7,98%</b>	<b>7,88%</b>
<b>AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded</b>				<b>8.218.100,00</b>		<b>7,98%</b>	<b>7,88%</b>
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	25.330	EUR	104,25	2.640.652,50	0,92%	2,56%	2,53%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>2.640.652,50</b>		<b>2,56%</b>	<b>2,53%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>2.640.652,50</b>		<b>2,56%</b>	<b>2,53%</b>
R-CO WM WEQ RDT-DBI-ID EUR I	735	EUR	1.121,59	824.368,65	0,26%	0,80%	0,79%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>824.368,65</b>		<b>0,80%</b>	<b>0,79%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>824.368,65</b>		<b>0,80%</b>	<b>0,79%</b>
MM DOLLARPLUS PARTS -I-	750	USD	1.332,48	936.958,56	0,84%	0,91%	0,90%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>936.958,56</b>		<b>0,91%</b>	<b>0,90%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>936.958,56</b>		<b>0,91%</b>	<b>0,90%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>4.401.979,71</b>		<b>4,27%</b>	<b>4,22%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>103.045.576,54</b>		<b>100,00%</b>	<b>98,77%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		537.498,10			0,51%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		276.564,78			0,26%

Dénomination	Quantité au 31.12.22	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		246.264,09			0,24%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		199.801,31			0,19%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		163.244,75			0,16%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		18.443,68			0,02%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>1.441.816,71</b>			<b>1,38%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>1.441.816,71</b>			<b>1,38%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>13.733,29</b>			<b>0,01%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-165.711,65</b>			<b>-0,16%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>104.335.414,89</b>			<b>100,00%</b>

#### 5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	2,19%
Chine	4,26%
États-Unis	15,01%
France	53,80%
Irlande	2,34%
Jersey	1,96%
Luxembourg	2,07%
Pays-Bas	7,29%
Royaume-Uni	11,08%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Articles de bureaux et ordinateurs	0,22%
Banques et institutions financières	15,54%
Chimie	1,77%
Compagnies d'assurance	4,95%
Constructions, matériaux de construction	2,99%
Distribution, commerce de détail	5,32%
Electronique et semiconducteurs	0,41%
Electrotechnique et électronique	1,30%
Energie et eau	0,59%
Fonds d'investissement	16,86%
Holding et sociétés financières	22,47%
Industrie aéronautique et spatiale	2,17%
Industrie automobile	2,40%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	1,04%
Internet et services d'Internet	9,40%
Pays et gouvernements	3,56%
Pétrole	2,85%
Service de santé publique et service social	0,13%
Services divers	0,11%
Sociétés immobilières	3,10%
Télécommunication	2,82%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	75,90%
HKD	3,13%
USD	20,97%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	39.020.032,74	30.629.902,02	69.649.934,76
Ventes	38.383.362,72	29.519.413,54	67.902.776,26
<b>Total 1</b>	<b>77.403.395,46</b>	<b>60.149.315,56</b>	<b>137.552.711,02</b>
Souscriptions			
Remboursements			
<b>Total 2</b>			
Moyenne de référence de l'actif net total	110.475.874,55	105.806.190,66	108.077.928,77
<b>Taux de rotation</b>	<b>70,06%</b>	<b>56,85%</b>	<b>127,27%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe C

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Cap.	Remboursées Cap.	Fin de période Cap.	Souscriptions Cap.	Remboursements Cap.	de la classe	d'une action Cap.
2020	1,00	3.956,07	785.932,49	122,55	500.755,36	102.607.628,58	130,56
2021			785.932,49			116.339.423,36	148,03
2022			785.932,49			104.335.414,90	132,75

### 5.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

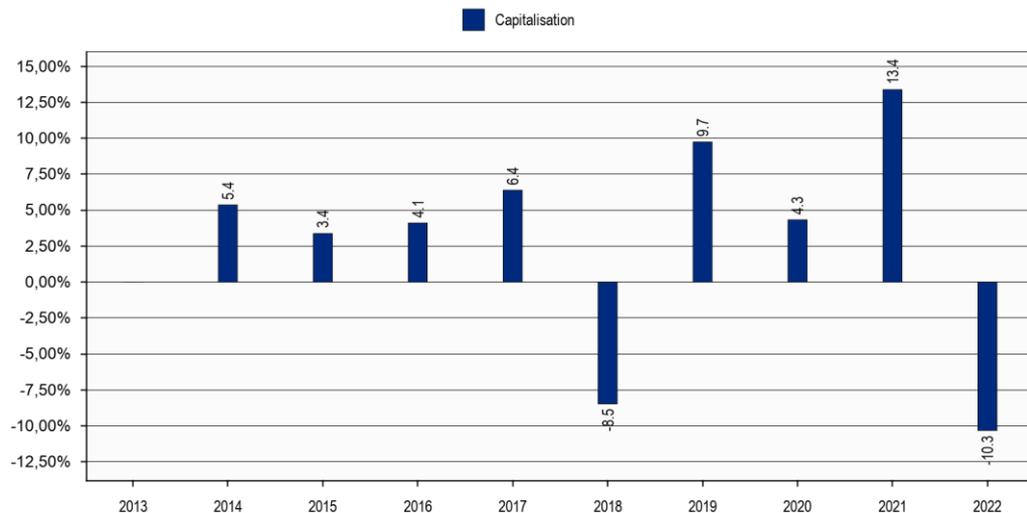
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

**Classe C**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
-10,32% (en EUR)	1,99% (en EUR)	1,28% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

**5.4.6 . Frais****Frais courants**Classe C

- Part de capitalisation : 0,74%

Les pourcentages calculés ci-dessus se basent sur les frais supportés pendant les 12 derniers mois.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

**Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-matérielles (soft commissions)**

Non applicable.

**Existence de Fee-Sharing agreements**

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la SICAV, dont elle assure la gestion.

#### **5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**

##### **NOTE 1 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

##### **NOTE 2 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

##### **NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

##### **NOTE 4 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.000,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

##### **NOTE 5 - Politique ESG et Transition énergétique**

Le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce fonds n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères

ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité.

Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.